21E ANNÉE — QUEBEC—Jeudi, 24 Novembre 1887 — No 158

Une recette sûre pour la santé, la force et le bonheur.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion prenez de

L'Eau de St-Léon,

pendant ou après les repas. Comme purgatif pour les désordres en général, la constipation, le mal de tête, etc., prenez-en un ou plusieurs bols à thé chaude, jusqu'à ce qu'elle opère avant le déjeuner.

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, No. 30 rue la Fabrique, Haute-Ville

Faites l'usage suivant de l'Eau de St-Léon.

Pour faire disparaître les obstructions dangereuses des organes digestifs, affections des reins ou du foie, buvez-en tous les jours à quelques heures d'intervalle et avant de vous coucher. Dose, UN BOL.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie.,

Agents pour la Puissance,

No. 3, Rue Port Dauphin, QUÉBEC.

Dépêches de nuit.

LA CRISE EN FRANCE

Le président Grevy se décide enfin à résigner.—Il prépare un manifeste.—Réunion des chefs radicaux au sujet de son successeur.

PARIS, 23—Le *Journal des Débats*, en attendant le résultat des efforts du président Grévy pour former un cabinet, dit que la situation actuelle est d'une très grande gravité et que si elle se prolonge il pourrait survenir de graves désordres.

Le président Grévy a informé aujourd'hui M. Maret, député radical, qu'il avait décidé de se démettre. Il a dit qu'il demanderait demain à M. Ribot de former un ministère pour surveiller la réunion du congrès du Sénat et de la Chambre des députés qui choisirait un nouveau président.

Si M. Ribot refuse, il demandera à M. Goblet de former un ministère.

M. Grévy a déclaré de plus qu'il n'abandonnerait pas son poste avant d'avoir publié un manifeste dans lequel il répudierait toute responsabilité dans l'état actuel des affaires et déclarerait que sa retraite lui est imposée par l'impossibilité où il se trouve de gouverner le pays. Il quittera la présidence en désirant ardemment la prospérité de la république.

Plus tard.—On dit que lors de l'entrevue aujourd'hui avec M. Maret, le président Grévy était très ému et a demandé du temps. M. Maret s'est montré obstiné et a dit que trop de temps avait déjà été perdu et que c'était le devoir du président de se démettre sans retard et qu'il devrait envoyer un message à la chambre pas plus tard que samedi prochain.

On dit que Grévy a travaillé à préparer ce message jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Il y a eu ce soir réunion secrète de MM. Clémenceau, Granet, Lockroy, Rochefort et autres pour discuter la question du successeur de M. Grévy. Il est rumeur que tous les candidats militaires ont été rejetés.

POLITIQUE ANGLAISE

Discours de Lord Salisbury.—Il traite la question irlandaise.—Aperçu des divers projets de réforme qui seront soumis à la prochaine session, etc.

LONDRES, 22.—Dans un discours prononcé aujourd'hui à la séance de l'union nationale conservatrice, à Oxford, lord Salisbury a dit qu'il voyait dans le succès de l'assemblée un grand espoir pour l'avenir. Il a continué en disant que des nouvelles reçues d'Ecosse l'informaient que les Ecossais ne sanctionnaient pas un projet mettant en danger l'intégrité de l'empire.

Parlant ensuite des libéraux unionistes ayant aidé généreusement le gouvernement, il a déclaré que tant qu'on pourrait compter sur leur appui le pays serait sûr de triompher des attaques du parti démocrate.

A la séance de l'après-midi, lord Salisbury a dit qu'il ne recommencerait pas la discussion de la question de savoir si le *Home Rule* serait établi ou non. L'auteur de cette proposition a retiré sa mesure. Il faudrait plus que l'intelligence d'un homme pour concevoir un projet de *Home Rule* qui satisferait et M. Trevelyan et M. Davitt.

La prochaine session du parlement sera consacrée plus aux mesures pour les besoins de l'Angleterre en général qu'au *Home Rule*. Une réforme dans le gouvernement local est nécessaire depuis longtemps et nous espérons pouvoir soumettre une mesure qui rencontre les besoins du pays. Il n'entend cependant pas dire par là qu'il y aura un changement manifeste en Irlande ; qu'il sera proposé d'augmenter les pouvoirs du parlement local. On fera des objections à tout ce qui sera proposé en parlement tant que les demandes de *Home Rulers* n'auront pas été accordées. Le gouvernement est prêt à faire face à tous les embarras qu'on lui suscite.

Le mode actuel de procédure parlementaire n'est pas assez prompt. Il exige des réformes pour éviter qu'on perde du temps. Il espère que les mesures qui seront proposées par le gouvernement rétabliront le caractère et l'utilité des Communes.

La question de la vente des liqueurs, dit-il, aura la première place dans le projet de loi du gouvernement local. Il est en faveur de la liberté de la vente des boissons, pourvu que cela ne soit pas incompatible avec l'ordre public.

Il a dit qu'il était fortement opposé à l'Eglise d'Ecosse. Il admet cependant que le gouvernement est tenu de faire certaines réformes de ce côté afin de faire disparaître les maux qui peuvent exister.

Il a promis une mesure pour enlever les charges de titres sur les immeubles. L'état de l'agriculture, a-t-il dit, est déplorable, et toute mesure pour l'améliorer et qui aura l'assentiment général du pays, sera prise en considération sérieuse par le gouvernement.

Lord Salisbury a fait allusion aux troubles survenus au carré Trafalgar et a dit qu'on y avait fait des démonstrations populacières. D'après lui elles ne sont que la conséquence des discours de M. Gladstone. Ce dernier ne saurait prêcher au peuple irlandais de mépriser la loi sans qu'on applique les mêmes principes en Angleterre.

Lord Salisbury est convaincu que le pays dira avec lui que ceux qui réclament le droit de tenir des assemblées publiques ne sauraient avoir le privilège de convertir ce droit en nuisance publique.

Le gouvernement, dit-il, est décidé à n'importe quel prix à maintenir la suprématie de la loi. (Appl.)

Il ne peut comprendre ce qui peut produire les sympathies des libéraux anglais pour O'Brien qui a violé la loi et qui a incité les autres au désordre. Il ne redoute pas les attaques des chefs libéraux à ce sujet. Ces attaques serviront tout au plus à convaincre l'opinion publique dans le pays de l'excellence de la politique du gouvernement qui fait respecter la loi et l'ordre dans tout le royaume. (Appl.)

Sir Harcourt dans un discours à Penkith ce soir a demandé si Bright et les autres unionistes étaient prêts à marcher sous l'étendard protectionniste conservateur. Il a dit qu'il croyait que le gouvernement suivrait l'avis de lord Churchill et retirerait son projet de loi d'achat des terres.

QUESTION BULGARE

CONSTANTINOPLE, 23—Durant le séjour du Tzar à Berlin, le Sultan a télégraphié à l'empereur Guillaume lui demandant de communiquer avec le Tzar sur la question bulgare. Aucune réponse n'a encore été reçue. Le Sultan ne prendra aucune décision au sujet des questions bulgares et égyptienne avant d'avoir reçu le rapport de l'ambassadeur turc en Allemagne au sujet de l'entrevue des empereurs. On croit que le Tzar a donné des assurances très pacifiques.

AFFAIRES D'IRLANDE

LONDRES, 23 nov.—Le correspondant à Rome du *Chronicle* dit que Mgr Persico dans son rapport sur sa mission en Irlande déclare que ce pays n'est pas encore préparé pour le *Home Rule* ; mais qu'il y existe une aspiration générale d'émancipation ; aspiration avec laquelle le gouvernement anglais fera bien de compter.

Les victimes du désastre de "Scholton"

LONDRES, 23.—A l'enquête tenue sur les cadavres des victimes qui ont été retrouvés, l'agent de Rorterdam du steamer a déclaré qu'il y avait à bord du malheureux vaisseau 214 personnes dont 89 ont été sauvées. Le corps de Marcus Waser passagers d'entrepont a été retrouvé à Douvres aujourd'hui.

Le steamer allemand *Leander*, parti de Cadix pour Hambourg, s'est heurté sur l'épave du steamer coulé *Scholten*, hier après-midi. On a remorqué le *Leander* à Douvre sombrant.

Le chenal est rempli de navires depuis quelques jours. Le *Scholten* se trouve directement sur la route des navires marchands.

Un bateau-phare spécial a été placé pour remplacé celui qui avait été mis à cet endroit temporairement lors du naufrage.

A l'enquête aujourd'hui, un passager de pont nommé Hughes, a déclaré qu'il avait été sauvé par une des chaloupes du *Scholten* qui n'était pas tout à fait remplie.

Cette chaloupe s'éloigna dès que le steamer eut sombré.

L'équipage du *Scholten* fut retardé pour mettre les chaloupes à l'eau par le fait de la raideur des palans et des cordages soutenant les chaloupes et qui n'avaient pas fonctionné depuis longtemps.

Quarante-neuf des survivants sont retournés à Rotterdam.

Schwab et Fielden reçoivent la visite de leurs épouses.

JOLIETTE, ILL., 23.—Pour la première fois aujourd'hui, les détenus anarchistes Fielden et Schwab ont reçu la visite de leurs femmes. Elles furent reçues dans la salle d'attente de la prison. Les deux prisonniers portaient un costume de civilien, comme c'est l'usage de le permettre aux détenus recevant la visite de leurs parents. Tous deux ont paru très affectés.

DÉMONSTRATION SOCIALISTE

L'apostat McGlynn un des orateurs de la circonstance

NEW-YORK, 23—On a célébré aujourd'hui à la salle Cooper le 25e anniversaire des martyrs de Manchester. Il y avait 2,500 personnes présentes. L'harmonie n'a pas toujours régné et les orateurs ont été sifflés plus d'une fois.

On y a d'abord traité la question ouvrière. On s'est montré très partisan de Henry George et du docteur McGlynn. Cela a soulevé de vives récriminations et les choses, pendant un certain temps, ont pris une tournure grave. McGlynn a fait un discours de plus d'une heure dans lequel il a raconté ses luttes avec le clergé.

On a célébré le même anniversaire à Philadelphie et à Chicago.

Importations, exportations, et immigration

WASHINGTON, 23.—Le chef du bureau des statistiques dans son quatrième état mensuel, donne la valeur des importations et des exportations des Etats-Unis pour l'année fiscale expirée le 31 octobre dernier.

Les importations de marchandises pour les 12 mois expirés le 31 octobre 1887, ont été de $707,062,438 contre $655,873,616 pour la même période de 1886.

La valeur des exportations pour les mêmes 12 mois de 1887 a été de $726,625,735 contre $697,021,848 en 1886.

D'après le même rapport des statistiques, le nombre total des immigrants arrivés dans les ports des Etats-Unis, des principaux pays étrangers à l'exception du Canada et du Mexique, durant les 10 mois expirés le 31 octobre 1887 a été de $454,699 contre 333,824 en 1886.

Les dynamitards

LONDRES, 23—On a pris des précautions extraordinaires pour garder les dynamitards Calan et Harkin en prison. Dans les chiffons à la maison de Calan on a trouvé trente livres de dynamite de fabrication étrangère et d'autres substances explosives ont été trouvées dans les jardins voisins.

Dépêches de Montréal

On dit que si on ne trouve pas moyen de remédier aux défectuosités dans l'administration de la justice de ce district les avocats suivront l'exemple de leurs confrères il y a quelques années et se mettront en grève et refuseront de plaider devant les tribunaux.

On dit qu'une dame canadienne-française bien connu de cette ville est partie pour Paris afin d'engager sa sœur, qui est devenue amoureuse d'un comte parisien et demande le divorce d'avec son mari qu'elle épousa il y a quelques années à revenir au pays. On dit aussi que si le divorce est obtenu, cette femme épousera le comte. L'époux malheureux est un musicien bien connu à Montréal.

L'avertissement d'un danger menaçant sous forme de faiblesse digestive, lassitude, inactivité des rognons, douleurs dans la région du foie et des omoplates, dépression mentale doublée du mal de tête, langue épaisse, vertige, ne devrait pas manquer d'attirer l'attention. Faites usage de la Découverte Végétale et du Dyspeptic Cure de Northrop et Lyman, et vous ne mettrez pas votre santé en péril. Il fait disparaître toutes les impuretés et donne de la vigueur à tout le système.

Nouvelles Diverses

Barreau de Rimouski

A une assemblée générale des membres du Barreau de Rimouski, MM. J. A. Pouliot et F. F. Rouleau ont été unanimement réélus, le premier bâtonnier et le second secrétaire de cette section.

Pincé

Un jeune homme a été arrêté mardi et conduit en cour, pour avoir mis en circulation un billet de $10 contrefait. Il a été envoyé en prison en attendant l'enquête.

Missionnaire et sauvage

Le R. P. Lacasse, O. M. I., est de retour de sa mission chez les sauvages du Labrador et de la baie d'Hudson. Le digne et zélé missionnaire a poussé ses conquêtes évangéliques jusqu'au détroit d'Hudson.

Le R. Père a amené avec lui à Québec un Naskapis âgé de douze ans, dans le but de lui faire apprendre la langue française. S'il réussit, ce jeune sauvage pourra plus tard servir d'interprète aux missionnaires dans ses contrées lointaines.

A Lévis

A sa dernière réunion, le conseil municipal de Lévis a adjugé l'entretien des rues de la ville cet hiver aux soumissionnaires suivants :

M. Baptiste Pâquet, pour le quartier Notre-Dame depuis la Côte du Passage et comprenant toutes les rues de cette partie.

M. Nancy Mercier, pour la partie sud ouest du quartier Notre-Dame depuis la partie nord-est des propriétés de la Côte du Passage y compris la dite côte ainsi que toutes les rues de cette partie.

M. Omer Bégin, pour toutes les rues du quartier Lauzon, sans exception.

M. Elzéar Veilleux, pour la première partie du quartier St Laurent.

M. François Jalbert, pour la deuxième partie du quartier St Laurent.

Il a été résolu d'acheter 500 pieds de boyaux à incendie.

L'hon. M. Robertson.

Les dernières nouvelles reçues de l'hon. M. Robertson, qui est toujours à l'hôpital, à Montréal, ne sont pas aussi bonnes. La plaie causée par l'incision dans les chairs ne guérit point et les médecins craignant des complications parlent de la rouvrir. Le malade est effrayé de la chose et est plus abattu. Espérons qu'il va pouvoir surmonter cette nouvelle épreuve.

A l'épouvante

Hier midi, un poney du Nord-Ouest appartenant au capitaine Short a pris le mors aux dents sur la rue Notre-Dame, Basse-Ville. En heurtant un poteau de télégraphe qui se trouve vis-à-vis les bureaux du *Morning Chronicle* la voiture a été mise en pièces.

Le cheval a continué sa course furieuse vers la rue Dalhousie où il a été capturé par des passants.

Le café de la terrasse

Nous avons rapporté l'été dernier, que le gouvernement fédéral avait résolu de poursuivre M. Thomas Potvin, propriétaire du café de la terrasse Frontenac. Le gouvernement prétend que M. Potvin a érigé cette bâtisse sur un terrain concédé par le gouvernement impérial et qu'en conséquence la ville de Québec n'a pas le droit qu'elle s'est arrogé de louer partie des abords de la terrasse pour y ouvrir un établissement de ce genre.

L'affaire s'instruit en ce moment en cour de circuit.

M. Potvin, qui est représenté par M. Fitzpatrick, plaide que le kiosque est un *meuble* qu'il enlèvera du moment que son bail avec la corporation sera expiré.

Le gouvernement est représenté par M. T. C. Casgrain, ayant l'hon. Irvine comme conseil, et l'hon. M. Langelier, en sa qualité de maire, surveille les intérêts de la ville.

Un radeau monstre

On vient de construire un radeau monstre à Deux-Rivières N.-B., qui a été remorqué à New-York. Ce radeau mesure 585 pieds de longueur, 63 pieds de largeur, 37 pieds de profondeur. Il jauge 9,000 tonneaux, et a un tirant de 18½ pieds. Il a la forme d'un cigare aplati au centre et contient 4 millions de pieds de bois de service.

Un correspondant du *Chronicle* dit à ce sujet qu'il a souvenance qu'on a construit autrefois au bout de l'Ile d'Orléans un vaisseau en bois carré de 15,000 tonneaux ; il avait sept mâts, et a été conduit sans accident en Angleterre. Il avait été construit pour éviter les droits.

Dans ce temps-là les droits étaient de 12½ ou 7½ par pieds. Ce curieux vaisseau se nommait le *Christophe Colomb*.

Le correspondant ajoute qu'un autre vaisseau à peu près de la même dimension a été construit aussi au même endroit et avait nom : *Baron Renfrew*.

Plusieurs anciens pilotes se rappellent fort bien du fait. Quant au dernier, on n'en a jamais entendu parler depuis.

Source de gaz

On vient de découvrir—vendredi—en la paroisse de St. Cuthbert, rang Ste. Thérèse, sur la propriété de M. Télesphore Drainville, en creusant un puits artésien, à une profondeur de 95 pieds, une source de gaz magnifique, dit le *Sorelois*. Rendu à cette profondeur, malgré un bruit sourd qu'on entendait, on ne pouvait obtenir une seul goutte d'eau. On prit le parti d'abandonner ce puit. Il commençait alors à faire nuit.

Cependant, pendant la nuit le bruit a augmenté, et dans la matinée on se rendit avec un fanal à ce puits, mais comme on approchait le fanal fit tout à coup explosion et alla tomber à quelques pas de celui qui le portait, et le gaz de s'allumer en même temps et de continuer à brûler.

La lumière produite par ce gaz, est excessivement forte, et a parfois de 8 à 10 pieds de longueur. Aussi, quand elle brûle, on voit à une distance de 6 ou 7 arpents, comme en plein jour.

Cette source de gaz qu'on était bien loin de soupçonner à cet endroit, est d'une richesse incomparable et probablement la plus riche de la province. Le propriétaire, M. Drainville, se propose de l'exploiter immédiatement.

Le voisin de M. Drainville, M. Dumontier a découvert lui aussi sur sa propriété, en creusant un puits artésien, à 80 pieds de profondeur, une source d'eau fortement salée, qui jaillit et coule abondamment.

M. Dumontier se propose cependant de ne point s'en tenir là mais de continuer à creuser afin de voir s'il n'aurait pas, comme M. Drainville, la bonne fortune de découvrir du gaz.

SYNCOPES : Toutes syncopes arrêtées gratis par le Grand Restaurateur des Nerfs du Dr Kline. On ne tombe plus d'un mal après le premier jour qu'on l'a pris. Guérisons merveilleuses. Demandez-le au Dr Kline, 931 Arch St, Philadelphia, Pa. En vente par Lyman, Bros. & Co., Toronto. 3 f s e. c. cl.

Avis aux mères

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être administré aux enfants qui sont dans la période de la dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, fait cesser les douleurs, fait disparaître toutes les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée.—Vingt centins la bouteille.

Bref, et au point

La dyspepsie est terrible. Le foie en désordre en une misère. L'indigestion est l'ennemi de la bonne nature. L'appareil digestif humain est l'une des choses les plus compliquées et les plus merveilleuses qui existent. Il est facilement mis en désordre.

Les aliments graisseux, les aliments rudes, les aliments vaseux, la mauvaise cuisson, le fatigue mentale, les longues veilles, les habitudes irrégulières, et plusieurs autres choses qui ne devraient pas exister, ont fait du peuple américain une nation de dyspeptiques.

Mais la Fleur d'Août de Green a accompli une œuvre merveilleuse en réformant cette triste affaire et en rendant le peuple américain si sain qu'il peut maintenant jouir de ses repas et être heureux.

Rappelez-vous :—Pas de bonheur sans santé. Mais la Fleur d'Août de Green donne la santé et le bonheur au dyspeptique. Demandez-en une bouteille à votre pharmacien. Soixante-quinze centins.

Grande réception de 850 traîneaux

M. Geo. Gagnon, le propriétaire du magasin de 7 cts. et une piastre, vient de recevoir un lot de 850 traîneaux et sleighs.

Ces traîneaux et sleighs lui ont été envoyés par une manufacture pour être vendus sans réserve d'ici à quelques jours, M. Geo. Gagnon vendra ces sleighs en gros et en détail pour $3.50 la douzaine ou 40 cts. pièce. Aux marchands d'y voir, 242, rue St. Joseph, magasin de 7 cts. et une piastre.

Il y a des cas de consomption tellement avancés que le Sirop Anti-Consomptif de Bickle ne pourra les guérir, mais il n'y en a pas d'assez mauvais qui ne puissent être soulagés. Pour la toux, les rhumes et toutes les affections de la gorge, des poumons et de la poitrine, c'est un spécifique qui n'a jamais échoué. Elle produit une expectoration libre et facile, enlevant par la le phlegme, et donne aux malades de fortes chances de guérir.. ev. cl.

Une belle transaction

C'est un fait accompli, MM. Turcotte et Provost viennent de terminer leur transaction avec M. J. B. Z. Dubeau. Ces messieurs ont acheté tout le fonds de commerce et le roulant et y continueront leur commerce sur la rue de la Couronne. Nous avions donc raison de dire au printemps dernier, lorsque nous faisions l'éloge de la maison Blais et Emond, qui eux aussi avaient laissé la rue St-Joseph pour venir sur la rue de la Couronne, qu'ils donnaient l'élan au commerce dans cette localité. Nous sommes assurés maintenant que la maison Blais et Emond, aidés par leurs nouveaux confrères MM. Turcotte et Provost, qui eux commercent dans la ligne d'épicerie et surtout font un énorme montant d'affaires en gros, ne reculeront devant rien pour faire de la rue de la Couronne la plus grande rue commerciale de cette ville, car c'est là que doit être le siége du commerce de Québec, étant la plus grande et la plus belle rue de la ville.

—*Communiqué.*

Tout le public de la ville de Québec étonné.

La visite du célèbre guérisseur sauvage M. Geo. Tucker, de Montréal, en cette ville, est à la demande du public et jamais l'on n'a vu venir en aussi grand nombre de visiteurs depuis les quelques jours qu'il est parmi nous.

Pour la facilité des dames en général, M. Geo. Tucker prévient le public qu'elles seront admises que durant le jour et les messieurs le soir.

N'oubliez pas l'adresse chez M. P. Déry Hotel de Québec, rue du Pont, St. Roch.

BOECKH Toutes les brosses portant ce nom sont garanties de pleine grandeur et de qualité supérieure.

En vente dans toutes les principales maisons

Etonnant, mais vrai !

2000 verges de CRETONNE valant 22 cts. pour 12½ cts. la verge.
Un lot de TAPIS TAPISSERIE valant 55 cts. pour 25 cts.
TWEED, depuis 25 cts. la verge en montant.
VELOURS, depuis 20 cts. la verge en montant.
DRAP DE PILOT double largeur, depuis 30 cts. la verge en montant.
10 Doz. de GILETS EN LAINE, valant $1.75 pour 90 cts.
Un lot de COUVREPIEDS de couleurs à des prix semblables.
Un lot de FLANELLES de couleur, depuis 10 cts. la verge en montant.
1000 verges de DRAPS DE DAMES à des prix semblables.

Et tout le stock sera offert à des prix semblables.

Ce n'est là qu'une petite portion du stock qui sera offert au public.

Voyez à vos intérêts avant tout.

THOMAS McCORD,
91, RUE ST-JOSEPH,
ST-ROCH.

septembre 1887.—1m 1230

CHEMIN DE FER DE

Québec et du Lac St-Jean

Le et après LUNDI, le 6 JUIN 1887, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté le dimanche :

ALLANT AU NORD.

6.35 A. M. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 10.10 A. M., et continuant jusqu'à la Rivière-à-Pierre le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.50 A. M.

5.30 P. M. Train de la malle, tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 P. M.

ALLANT AU SUD.

6.00 A. M. Train de la malle de la Rivière à Pierre, tous les jours et de St-Raymond à 7.00 A. M., arrivant à Québec à 8.45 A. M.

2.15 P. M. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière-à-Pierre le Mercredi et Vendredi à 12.20 P. M.) arrivant à Québec à 6.10 P. M.

Le train de la malle fait raccordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien de Lorette, et à la station du Valcartier, avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à la Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges.

Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais, jusqu'à 5 heures P. M., les Mardis et Jeudis.

Pour informations concernant le tarif des marchandises et des voyageurs, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, Agent Général du Fret et des Passagers, à Québec.

Billets pour le chemin de fer en vente par R. M. STOCKING, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et par les sous-agents.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, émis les Samedis, valables jusqu'au Mardi suivant.

J. G. SCOTT,
27 octobre 1887. Sec. et Gérant.

CHEMIN DE FER DU

PACIFIQUE CANADIEN

Changement de l'indicateur.

A partir de Lundi, 15 Août,

Les trains quitteront QUEBEC comme suit :

9 a. m. (CHAQUE JOUR) pour Montréal, Ottawa, St-Jean, Farnham, Newport, etc.

3 p. m. et 10.63 p. m. pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest, et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston Portland et tous endroits dans la Nouvelle-Angleterre.

3.30 p. m. (DIMANCHE SEULEMENT) pour Montréal, etc.

RACCORDEMENTS à Montréal et au Mile End avec les trains pour toutes les stations sur le chemin de fer "South Eastern," et "Boston, Portland, et tous endroits dans la Nouvelle-Angleterre.

Maintenant que le nouveau pont sur le fleuve St-Laurent à Montréal, est ouvert, tous les trains du chemin de fer SOUTH EASTERN circulent sur la section du Pacifique Canadien et le service du trafic à travers la cité de Montréal est intact.

REMARQUEZ-VOUS que le chemin de fer du Pacifique Canadien est la route la plus rapide entre les Provinces et les endroits dispendieux pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

EXTRÊMEMENT PLUS COURT pour l'Ouest par la nouvelle ligne courte à Toronto, qui est en voie de terminaison.

Bureaux de billets à la Station du Palais et à l'Hôtel St-Louis.

D. McNICOLL,
Agent général passagers.

LUCIUS TUTTLE,
Gérant du trafic des passagers.

13 août 1887.

Compagnie Generale Transatlantique

LA LIGNE FRANÇAISE DU HAVRE.

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetée n. 42 nouveau numéro, de la rivière de North, au pied de Morton street, comme suit :

LA CHAMPAGNE, Traub, Samedi, 26 Novembre, à 2 P. M.
LA GASCOGNE, Santelli, Samedi, 3 Décembre, à 7 A. M.
LA BRETAGNE, de Joussellin, Samedi, 10 Décembre, à 1 heures P. M.
LA NORMANDIE, de Kersablec, Samedi, 17 Décembre, à 7 A. M.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE,
1ère classe (vin compris) taux d'hiver $100 et $80
2ème classe..... $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont de New-York au Havre, $20. Entrepont de New-York à Paris, $25.30, avec aménagement supérieur comprenant vin illerie et ustensiles.

TRAIN SPECIAL DU HAVRE A PARIS.

La Compagnie enregistre de New-York à Paris, et sans examen à la douane du Havre, les bagages des passagers qui prennent le train spécial, à la condition que ces bagages soient rendus au dock de la Compagnie au moins deux heures avant un départ, pour y être pesés et classés.

LOUIS DE BEBIAN, Agent,
3, Bowling Green, New-York.
R. M. STOCKING, Agent pour Québec,
82, rue St-Louis.

Avis aux Dames

Victor DesPlats,

Perruquier et Coiffeur,

237-239, Rue St-Jean.

CET ETABLISSEMENT, QUI EST LE PLUS considérable et le mieux tenu de la ville, voit de jour en jour augmenter sa vogue. Le patronage bienveillant des Dames, que son propriétaire a su s'acquérir par ses manières courtoises et ses talents n'a pas contribue pour peu à ce succès sans précédent à Québec.

M. DESPLATS

a constamment un magnifique assortiment de perruques, toupets, bandeaux, tresses, etc., à des prix très modérés.

Ses toupets frisés au naturel sont sans égaux.

Ier Un élégant salon est réservé aux Dames et c'est M. DESPLATS lui-même qui s'occupe spécialement de cet important département. Inutile de dire qu'il y apporte tout le talent et tout le soin possible.

On trouve à son établissement de la parfumerie fine, des articles de toilette de toutes sortes, ainsi que des brosses à cheveux depuis 25 cts et des fers à friser depuis 15 cts.

13 août 1887.—

C. O. BOUTET

Agent Général à Commission

ET AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu et sur la Vie,

Représentant les meilleures compagnies qui offrent le plus de garanties et sûreté.

11 novembre 1887.—1m 1484

FEUILLETON DE L'EVENEMENT 174

LES COQUINS

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE D'ARAIGNEE

—Pas plus que l'oiseau dans l'air, mon fils.

—Et son effet est immédiat ?

—Comme celui de la foudre.

—Alors, la mort d'Andrée paraîtra bien étrange ?

—Bah ! une jeune fille qui tombe raide pour avoir avalé un verre d'eau glacée par la chaleur qu'il fait, ce n'est pas si rare. D'ailleurs, elle sera probablement seule dans le jardin quand l'accident arrivera, et ceux qui la trouveront morte mettront l'événement sur le compte des émotions par lesquelles la petite vient de passer.

—Et si un autre buvait avant elle ?

—Eh bien, ce serait un ennemi et moins Mais, sois tranquille, on soigne trop Andrée Salazie dans la maison Mornac pour que personne s'y permettre de toucher à sa limonade. Seulement, je te le répète, il est temps de partir, si tu ne veux pas manquer le coup.

—Soit ! dit Noridet en serrant la fiole dans sa poche. Aussi bien, l'existence que je mène m'est insupportable et je veux en finir. Tiens ! ajouta-t-il en ricanant, vois donc ce qui arrive à ton corbeau.

La négresse poussa un cri et se jeta sur *Ghorab* ; mais il était trop tard. La vilaine bête avait trempé son bec dans le vase où le poison avait séjourné un instant et elle gisait les pattes en l'air.

—Allons, je ne doute plus maintenant l'efficacité de tes drogues et je vais les envoyer sans plus tarder, dit Noridet qui disparut derrière la riche portière qui fermait l'entrée de la bibliothèque.

Aurora laissa partir son nourrisson sans même l'honorer d'un regard. Elle était toute entière à sa douleur et contemplait d'un œil hébété le cadavre de son oiseau.

—*Ghorab* .... mort, murmura-t-elle... les cartes l'ont dit ..... je vais mourir aussi.

Cette même matinée, l'agent Jottrat fut d'une exactitude scrupuleuse. On se rappelle le rendez-vous que lui avait indiqué M. de Champtocé. Neuf heures sonnaient au moment où on l'introduisit dans le salon de rez-de-chaussée. M. de Champtocé s'empressa d'aller l'y rejoindre et d'entamer l'entretien par un exposé très-clair et très-détaillé de la situation.

L'agent se recueillit un instant comme pour bien coordonner dans son esprit les faits assez compliqués qu'il venait d'apprendre.

—Je commence par vous affirmer, monsieur le marquis, dit-il après un long silence, que ma conviction est faite sur M. Noridet. Je ne savais pas qu'il avait empoisonné quatre ou cinq personnes et qu'il s'était rendu coupable d'un incendie et de trois tentatives d'assassinat, mais j'étais parfaitement fixé sur sa moralité.

—Je croyais que vous ne le connaissiez pas, dit M. de Champtocé un peu surpris.

—Je connais un peu tout le monde, reprit Jottrat avec un sourire et particulièrement dont la position n'est pas nette. Il y a longtemps que le neveu de M. de Mathis a un dossier chez nous. Ses débordements de toutes sortes, ses dépenses folles l'avaient signalé dès sa première jeunesse à notre attention .. préventive, et voilà au moins deux ans que nous nous demandons avec quoi il soutient son existence nerveuse.

Tout individu qui ne possède rien et qui vit comme s'il était riche, nous est par cela même suspect, et on le soumet à une surveillance discrète. Or M. Norider était dans ce cas, et les notes sur son compte abondent à la Préfecture.

—Votre tâche n'en sera que plus facile dit avec joie le marquis.

—Pas autant que vous le pensez peut-être. Mieux nous sommes informés et plus nous sommes tenus à une extrême circonspection. Les renseignements que nous recevons sur un homme dorment dans nos cartons jusqu'au jour où cet homme donne prise contre lui en commettant un action qualifiée crime ou délit par la loi.

Tant qu'il reste en dehors des articles du code, nos archives gardent le secret de son passé. C'est un arsenal rempli d'engins redoutables, mais on n'y puise que contre ceux qui ont légalement déclaré la guerre à la société.

—Où voulez-vous en venir ? demanda M. de Champtocé, avec une nuance d'impatience. Il me semble que M. Noridet en a fait assez pour être en état de guerre ouverte.

—Je veux en venir à ceci, monsieur le marquis, continua l'agent sans s'émouvoir que la culpabilité de cet homme sera probablement très-difficile à établir et qu'en conséquence je vais être obligé d'agir avec beaucoup de prudence.

—S'il en est ainsi, reprit M. de Champtocé, veuillez donc me dire comment, selon vous, nous devrions procéder.

—Par la ruse d'abord, répondit sans hésiter M. Jottrat.

—Mais chaque minute de liberté laissée à ce monstre peut coûter la vie à Andrée !

—A partir de ce jour, il va être surveillé de près ; ce danger n'existe donc pas. Maintenant je pense qu'il faut avant tout interroger la négresse.

—Vous ai-je dit qu'elle a disparu de son domicile ?

—Non, mais je le sais, et je sais aussi qu'elle est précisément allée s'établir chez M. Noridet rue du Helder.

—Ah ! je m'en doutais s'écria M. de Champtocé, et, s'il en est ainsi, nous n'avons pas un instant à perdre ..... Ces deux monstres n'ont pu se réunir que pour tramer un nouveau crime.

—C'est en effet, très possible, dit tranquillement Jottrat, mais nous allons y mettre ordre.

—Alors vous consentez à agir immédiatement ?

—Avant de venir ici, j'ai pris toutes mes mesures pour cela. A l'heure qu'il est, trois de mes agents sont en surveillance dans la rue du Helder, et quand j'arriverai à la porte de ma maison, je serai instantanément renseigné sur les personnes que nous trouverons dans l'appartement de l'entresol. Si M. Noridet est sorti, l'occasion sera bonne pour avoir un bout de conversation avec sa nourrice.

—Puis-je vous accompagner ?

—Je n'y vois aucun inconvénient, monsieur le marquis.

—Partons alors, dit M. de Champtocé, car, je ne sais pourquoi, mais il me semble qu'il faut nous hâter si nous voulons prévenir un malheur, et mes pressentiments ne me trompent jamais.

Noridet était sorti de chez lui dans un état d'exaltation qui ne lui était point habituel.

Cette nature froide et calculatrice ne s'animait presque jamais, et il aurait fallu pour la troubler des événements d'une gravité exceptionnelle.

Dès que sa résolution avait été prise, il voulut laisser le moins de prise possible au hasard, et il agit avec autant de célérité que d'énergie.

Sa toilette était déjà faite au moment où il était venu faire sa visite à Aurora dans la bibliothèque. Il n'eut donc qu'à descendre dans la rue, à gagner le boulevard et à sauter dans un fiacre pour se faire conduire à la rue d'Assas.

Du reste, il se conforma scrupuleusement aux instructions d'Aurora. Il demanda à voir M. Mornac, et il apprit avec un vif plaisir que l'ex-notaire était sorti.

Le valet de chambre, qui se trouvait par hasard dans la loge du portier, n'avait naturellement aucune prévention contre M. Noridet qu'il n'avait jamais vu, et dont le nom lui était connu comme étant celui d'un jeune homme très-riche. Il ne fit donc point d'objection quand l'élégant visiteur lui dit qu'il désirait attendre dans le jardin le retour de son maître.

Le programme tracé par Aurora se réalisait de point en point.

Noridet introduit avec toutes sortes de démonstrations respectueuses, fut laissé seul à l'entrée de la grande pelouse qui s'étendait devant le perron de l'hôtel.

Il se rendait bien compte que c'était le moment critique. Mme Mornac ou Andrée pouvaient l'apercevoir des fenêtres, et il sentait parfaitement que les choses changeraient de face si sa présence était signalée. La femme du notaire surtout était capable de descendre en personne pour le faire jeter à la porte.

Aussi ne séjourna-t-il guère dans ce poste périlleux. Il avait un prétexte tout naturel pour ne pas s'y arrêter, car le soleil de juin donnait en plein sur ce grand espace vide, et, par une chaleur ca

Malle Anglaise

Jusqu'à nouvel avis la Malle Anglaise par les

Vapeurs Canadiens

VIA

HALIFAX, N. E.,

SERA FERMÉE LES

JEUDIS A 6 HEURES P. M.

Et un sac supplémentaire

LES VENDREDIS

A 7 HEURES A. M.

A. G. TOURANGEAU,
Maître de Poste.

22 novembre 1887.—3f 248

QUEBEC

JEUDI, 24 NOVEMBRE 1887

UNE DÉMISSION NECESSAIRE

M. Grévy continue à trôner à l'Elysée, mais la France est encore sans cabinet.

M. Brisson sur lequel l'on s'était reposé pour constituer un ministère, s'est empressé d'imiter l'exemple de MM. Clémenceau, Floquet, de Freycinet et Goblet. Il a décliné ce périlleux honneur en déclarant comme ses collègues à M. Grévy que la crise actuelle, qui était surtout une crise présidentielle lui semblait sans issue. C'est-à-dire qu'il n'y avait qu'une seule porte pour en sortir : la démission immédiate du président de la République.

De son côté, M. Le Royer dans son entretien avec M. Grévy lui a conseillé de donner sa démission, tout en refusant lui aussi de se charger de la formation d'un cabinet. Par suite de ce refus unanime des principaux hommes d'Etat d'entrer dans une combinaison ministérielle, on considère la démission de M. Grévy comme inévitable.

On assure que M. Jules Ferry aurait tenu à M. Grévy ce propos significatif : " Et surtout ne vous en allez pas ; il faut que vous restiez à la présidence."

Il existe dans l'entourage du président un fort courant l'engageant à résister à la pression de l'opinion publique. Mais le sentiment dominant dans les cercles politiques est que M. Grévy accepte en principe l'idée de donner sa démission.

LA BANQUE NATIONALE

Rapport soumis par le caissier à l'assemblée des actionnaires convoquée pour le 23 novembre 1887.

Messieurs,

En 1882 lorsque je suis venu pour la première fois devant vous comme caissier, j'ai soumis les états de l'actif de la Banque, états qui demontraient que le bureau avait été obligé de prendre le fonds de réserve qui existait en 1881, soit $150,000, pour éteindre des dettes qui étaient reconnues mauvaises.

Les mauvaises dettes effacées à la fin de l'année fiscale de 1881-2 se sont montées à $187,112.43.

Ces mêmes états demontraient qu'il existait encore des créances en souffrance.

En 1883 la banque, après avoir passé deux dividendes, a effacé de son actif une somme de $169,604.70.

En 1884, le bureau, après avoir effacé encore $109,234.66 de dettes mauvaises, paya un dividende de 2% aux actionnaires au 1er mai 1884.

Il restait cependant encore un certain montant du capital sur lequel la banque n'avait pas eu de profits, et qu'il était excessivement difficile d'estimer, mais que les directeurs espéraient réaliser en partie dans le cours de l'année suivante.

En 1885 il a été effacé $139,001.12 de dettes reconnues mauvaises. Les espérances des directeurs sur la réalisation d'une partie de l'actif improductif ayant été déçues, cela a contribué à empêcher de payer des dividendes cette année-là.

Au 1er mai 1886, la Banque après avoir encore passé un dividende, en paya un de 2% et effaça encore $110,625.24 de dettes mauvaises et douteuses et déductions sur certaines autres créances.

En mai 1887, après avoir payé deux dividendes de 2% chaque, le bureau effaça encore $58,043.54. Dans le cours de cette année-là, il avait été vendu pour un montant assez élevé de propriétés, ce qui améliorait d'autant la position de la Banque, relativement aux créances en souffrance.

Il restait, il est vrai, encore des propriétés immobilières pour un grand montant mais la vente faite pouvait donner espoir qu'il s'en ferait encore de considérables pendant l'année et améliorerait de beaucoup la situation de la Banque. De fait, le Bureau de Direction a eu l'espoir de vendre la plus grande partie de ces propriétés, dans le cours de cette année, mais les droits sur le bois et les licences ayant été augmentés, ceci a empêché la réalisation de ces négociations. Alors en septembre dernier les Directeurs, vu ce résultat et vu la difficulté de fixer une valeur certaine sur les créances en souffrance, et de plus vu que le règlement de certaines créances menaçait de causer des pertes à la Banque, il a été résolu de ne pas payer de dividende pour le semestre dernier.

En conséquence de cette position, la Direction convoqua l'assemblée de ce jour, afin de délibérer sur l'opportunité de réduire le capital de la Banque afin de mettre l'Institution sur des bases solides et lui permettre de payer des dividendes régulièrement.

A cet effet, l'Inspecteur a été envoyé dans toutes les branches pour y faire un examen sévère de toutes les créances en souffrance ou mauvaises et faire rapport.

Cet officier, après une absence de près de deux semaines, revint avec des états très détaillés de ces créances, avec l'estimation des garanties pour celles qui en ont.

Après son retour des branches, l'Inspecteur fit l'examen du bureau en chef avec moi en prenant les mêmes notes.

Avant de compléter tous ces états, deux directeurs, MM. Baby et Kirouac, sont allés à Sherbrooke pour y vérifier ce qui avait été fait par l'Inspecteur ; ils n'ont rien trouvé à changer. Ensuite deux directeurs, MM. Baby et Méthot, sont venus avec moi à Ottawa et Montréal ; dans ces deux branches nous avons trouvé que l'ouvrage fait par cet officier avait été bien fait ; cependant nous avons été plus sévères pour certaines créances et nous avons fait de plus fortes déductions afin de ne pas avoir à constater d'autres pertes lorsque les garanties que nous tenons seront réalisées.

Il en a été de même à Québec.

Voici maintenant ce que le bureau croit devoir retrancher de l'actif : à Québec une somme de $267,787.91, dont $256,253.27 pour anciennes créances, et $11,534.64 pour nouvelles, c'est-à-dire pour créances nouvelles depuis mai 1882.

A Montréal $126,737.44 dont $7,788.26 pour créances anciennes et $118,969.18 pour nouvelles.

A Ottawa nous faisons une réduction de $231,439.59, dont $190,192.88 pour anciennes créances et $41,246.71 pour nouvelles.

A Sherbrooke $30,441.48 dont $4,246.75 pour réduction sur propriété et ameublement et $26,194.73 pour créances nouvelles.

Le total de toutes ces déductions se monte à $656,426.42.

Cependant de ce que le bureau de direction recommande la réduction de ce montant, il ne s'ensuit pas que cette somme soit complètement irréalisable.

Je dois vous dire de plus que jusqu'à ce qu'il y ait vente de certaines propriétés il restera encore un montant inactif d'au-delà de $300,000.

C'est à vous de juger du montant qu'il faut réduire pour mettre la banque dans une bonne position.

La position de la banque n'est pas désespérée, au contraire, et si vous me le permettez je vais vous donner des détails sur les profits réalisés durant ces dernières années, de 1882 à 1887—cinq ans.

Les profits ont été, dépenses déduites, de $754,000, chiffres ronds ; de ce montant déduisons toutes les créances mauvaises faites et effacées depuis 1882, soit $122,000. Cela aurait laissé $632,000 pour vous payer des dividendes, soit une moyenne de $126,400 par année, assez pour payer un dividende annuel de 6%.

Maintenant ajoutons aux $632,000 les profits depuis mai dernier au premier courant $60,000 cela donnerait $692,000 ; déduisons de ce montant les $197,000 pour créances nouvelles et déductions sur placements nouveaux, cela laisserait $495,000. Ce montant nous aurait permis de payer des dividendes annuels de 4 par cent sur $2,000,000 et aurait laissé un surplus de $55,000 pour former un fonds de réserve, en sus du montant actuel au crédit de profits et pertes $38,000, si nous n'avions pas été obligés d'effacer de l'actif un montant d'au-delà de $464,000 pour anciennes dettes.

A présent je vous donnerai le résultat des profits faits durant les cinq dernières années au Bureau de Québec (de 1882 à 1887). Ces profits ont été de $299,000 chiffres ronds ; de ce montant déduisons $63,000 pour pertes nouvelles et effacées durant ces cinq dernières années ; cela aurait laissé une somme de $236,000 que ce Bureau aurait contribué pour payer des dividendes, soit une moyenne de $47,200 par année ou près de 2½% sur le capital de $2,000,000.

Les profits actuels, qui sont de près de $125,000 par année, nous permettent de croire que la Banque peut facilement disposer de $80,000 par année pour dividendes et mettre un certain montant de côté tous les ans pour former un fonds de réserve.

Avec cette perspective, les Directeurs ont cru qu'en réduisant d'un tiers le capital de la Banque, cette dernière verrait bientôt sa position financière s'améliorer et ses actions augmenter en valeur.

Le tout humblement soumis.

Québec, 23 novembre 1887.

P. LAFRANCE,
Caissier.

A l'assemblée des actionnaires qui a eu lieu hier après-midi, la motion recommandant la réduction du capital d'un tiers fut unanimement adoptée.

L'HON. JUGE B. GLOBENSKY

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. B. Globensky a été nommé juge de la Cour Supérieure.

M. Benjamin Globensky est né à Varennes en 1840 ; il est fils de feu le Dr B. Globensky, de St-Eustache, et de Mme Eléonore LeMoyne de Martigny, de Vareunes.

Après d'excellentes études, au Collége de Montréal, il étudia le droit chez MM. Ouimet, Morin et Marchand, et plus tard dans l'étude de l'hon. R. Laflamme. Admis au barreau en 1861, il exerça sa profession pendant quelque temps avec M. Ludger Labelle. En 1867, il fut nommé greffier des bills privés, au Conseil Législatif, qui venait d'être formé, position qu'il conserva jusqu'en 1875, alors qu'il devint inspecteur des bureaux publics.

En 1876, il résolut de reprendre sa profession et il entra en société avec l'honorable A. Lacoste.

M. Globensky s'est acquis une réputation de légiste justement mérités et son opinion a toujours été hautement prisée dans toutes les questions legales

Il a plaidé plusieurs fois en Angleterre devant le Conseil privé et notamment dans la cause de Reid vs. Mousseau.

Ecrivain à ses heures, M. Globensky a collaboré à l'*Opinion Publique* et à d'autres publications.

Quoiqu'il n'ait jamais été mêlé à la politique active l'honorable B. Globensky a toujours été l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués du parti conservateur.

SHEPPARD ARRÊTÉ

Il sera amené à Montréal

Une dépêche adressée à M. le juge Dugas de Montréal, et venant de Toronto annonce que Sheppard a été arrêté mardi soir, à sa résidence par M. Dubreuil. Il est probable que Sheppard a eu air tout piteux et qu'il voudrait bien mettre fin à ce qu'il appelle : "ces tracasseries ennuyeuses."

Dura lex sed lex.

TORONTO, 23.—E. E. Sheppard, a cessé d'être le propriétaire du *News*. Il dit qu'il a cessé de lutter et qu'il a été trop éprouvé financièrement pendant ces dernières années. Les poursuites de Montréal lui ont aussi fait beaucoup tort, a-t-il dit.

LES JUGES DE LA CAMPAGNE

Le jugé Jetté a déclaré, mardi à Montréal, en Cour, qu'il ne pouvait pas accorder deux divisions de la Cour de Circuit ainsi qu'il l'avait promis parce que le juge Cimon qui avait promis de venir siéger, avait télégraphié qu'il avait décidé de ne pas venir à Montréal parce qu'il considérait que la dernière assemblée du barreau devait être considérée comme un protêt contre la présence des juges ruraux à Montréal.

A l'ouverture de la Cour de Révision, le juge Johnson a déclaré qu'il était nécessaire de prendre des moyens pour se dispenser des services des juges de la campagne.

LES INFORTUNES DE DEUX LEPREUSES

PENIBLE RECIT

Le bruit s'était répandu récemment qu'il y avait au moins deux personnes atteintes de la lèpre à Philadelphie et cette rumeur avait causé une certaine surexcitation.

Les personnes atteintes de la lèpre sont une femme d'une cinquantaine d'années, se faisant appeler Isabelle Mirande, et sa fille, une enfant de douze ans. Aucun doute n'est possible sur la nature de la maladie dont elles souffrent ; mais ni l'une ni l'autre ne sait exactement à quoi s'en tenir. Elles ont consenti cependant à se laisser isoler dans l'hôpital municipal pour les maladies contagieuses. La lèpre est déjà tellement développée chez elles qu'elles sont hideuses à voir. La mère notamment a la peau du visage, des mains et des bras complètement desséchée, toute sillonnée de fissures et formant des espèces d'écailles qu'on dirait sur le point de se détacher à chaque instant.

Née aux Etats-Unis, Mme Mirande, dont on ne connait probablement pas le vrai nom, avait, à l'âge de vingt ans, épousé un Brésilien et était allée s'établir avec son mari au Brésil, où ils ont presque toujours habité à Para. Son mari est mort depuis plusieurs années, lui laissant quatre enfants. Mme Mirande prétend qu'il y a quatre ans environ, elle mangea par négarde, avec sa fille, une espèce de tubercule brésilien très vénéneux et ressemblant à la pomme de terre. Elles tombèrent malades peu de temps après et comme leur mal s'aggravait de jour en jour, Mme Mirande, laissant sa fille aînée et ses deux fils à Para, s'est décidée à revenir avec sa fille cadette aux Etats-Unis pour se faire soigner et elle est allée à Philadelphie où se trouvaient justement encore des parents ou des amis de sa famille.

Le médecin qui les a soignées à Philadelphie semble avoir caché à ces infortunées la nature du terrible mal dont elles étaient atteintes et qu'il n'est pas possible de guérir. Vers le commencement du mois elle sont venues s'embarquer à New York pour retourner à Para. Mais elles avaient à peine quitté le port que le médecin du paquebot qu'elles avaient pris s'est aperçu de la nature de la maladie dont elles souffraient. Il ne leur a pas dit pourtant quel était ce mal ; mais il les a prévenues que les autorités sanitaires du Brésil ne les laisseraient pas rentrer dans le pays ; puis il a fait part au capitaine de la découverte qu'il venait de faire. Le capitaine a dirigé aussitôt son navire sur Newport New et y a débarqué les deux lépreuses.

Presque folle de chagrin, en voyant qu'elle ne pouvait même pas retourner auprès de ses enfants au Brésil, Mme Mirande s'est de nouvean rendus à Philadelphie. Elle n'a pas voulu pourtant aller retrouver les personnes chez lesquelles elle était descendue, par crainte de leur transmettre son mal ou d'abuser de leur hospitalité, et c'est alors qu'elle est allée, avec sa fille, au bureau du conseil d'hygiène dont le président les a fait admettre d'urgence à l'hôpital des maladie contagieuses.

CONTES ET NOUVELLES

BILLET DE LOGEMENT

(Notes d'un sous-lieutenant)

... Ce lundi 31 août

Elle était tout habillée de noir avec une robe à plis droits sur laquelle se balançait comme un chapelet sa trousse de ménagère, les clefs, les ciseaux, le dé suspendus à une chaînette d'argent. Elle ne semblait pas vieille, et cependant ses prunelles ternies attestaient les longues nuits de détresse, les larmes lentes qui coulent le long des joues durant des heures et des heures, ses cheveux d'une blancheur de neige, ses profondes rides couturant le front de cicatrices lui donnaient l'apparence d'une aïeule qui a beaucoup vécu, beaucoup aimé, beaucoup souffert. La peau collée à ses pommettes avait la teinte jaunâtre des crucifix d'ivoire qui longtemps demeurèrent à la tête d'un lit comme un symbole protecteur. Elle marchait de ce pas silencieux, flottant des sœurs de charité qui vaquent à travers les salles d'hospice, qui avec leurs cornettes blanches dont les ailes frissonnent mêlent aux hallucinants rêves des agonisants, comme une vision de grands oiseaux immaculés. Et l'on se rappelait devant cette silhouette raidie et morne les sinistres versets de la Bible où sonne comme un gras la douleur de celle qui ne voulut jamais être consolée.

Le billet de logement portait le nom de Madame veuve Cornélie Laraillet, et j'eus aussitôt la sensation que j'étais de trop dans cette maison close comme un couvent, que je troublais de ma présence peut-être le suprême sommeil d'un mort étendu là-haut au milieu d'une chambre pleine de couronnes et de cierges.

Je balbutiais des phrases polies avec une impatience de fuir ce deuil, de gagner quelque auberge déjà envahie par les troupiers, secouée des caves au grenier de joyeuses chansons d'étape, lorsque, d'un grand geste maternel, la veuve me tendit les bras, s'écria, la voix une peu tremblante d'émotion :

—Voulez-vous me permettre de vous embrasser, mon enfant, de vous embrasser de toute mon âme en souvenir de celui qui était sous-lieutenant comme vous et que m'a pris la guerre !

Elle me serra contre sa pauvre poitrine amaigrie, bien tendrement, bien câlinement, comme si elle eût cherché à revivre, ne fût-ce qu'une seconde, le bonheur perdu, à s'illusionner, à oublier sa solitude et sa peine.

Baiser très doux de maman qui perd la tête, tant elle est heureuse de sentir à nouveau battre contre son cœur le cœur de l'enfant qu'elle aime plus que tout au monde, qui toujours pour elle sera le tout petit, malgré la carrure de ses épaules, le hâle de ses joues, la rudesse de sa voix déjà habituée aux commandements. Baiser ineffable qui ne ressemble à aucun autre baiser, qui emplit tout l'être d'une joie calme, d'un repos que l'on souhaite au loin parmi les rudes labeurs, les privations, les dangers où les plus braves ont un instant l'angoisse de ne jamais revenir, de ne plus revoir leurs vieux parents et la blonde bien-aimée, et qui délecte comme un cordial, le jour où l'on arrive avec son uniforme neuf et sa feuille de congé dans la poche. Baiser qui se prolonge comme un bon dîner, qui réchauffe le sang, qui console d'avoir souffert, usé ses forces, traîné dans la poussière des routes, de s'être serré la courroie quand on avait faim et soif à en crier, qui ravive tout ce que l'on garde d'enfance, tout ce que l'on a de jeunesse au fond de l'âme, et qui berce, enveloppe de quiétude le corps endolori, comme ces monotones chansons d'amour qu'une nourrice paysanne fredonnait en sourdine, jadis, en balançant notre berceau.

La chambre était prête, propre comme un parloir de religieuses, avec le portrait de l'absent pendu au mur, et sous le cadre noir, un bouquet de fleurs sèches cueilli après avoir prié dans cette longue plaine de Gravelotte que hérissent tant de croix et où la terre s'ensemença de tant de jeunesses de tant de courages. Il lui ressemblait comme un miroir qui reflète une image familière. Il avait ses lignes hautaines avec en plus quelque chose d'insoucieux, de fêteur qui nargue le péril, appelle les radieuses aventures et sa taille se cambrait dans le dolman à torsades des hussards. La bouche souriait comme à des souvenirs de victoires où les fanfares éclatent triomphantes sur les collines conquises et rouges de cadavres où l'étendard déchiqueté par la mitraille pointe au-dessus des escadrons, troue le ciel où flambent les ors du couchant de ses loques noircies de poudre, de l'aigle aux aigles éployées qui semble vivre et guetter des proies. Ses moustaches fines étaient retroussées et ses yeux luisaient.

Hélas ! quand en cette misérable vie, il y a tant de désespérés qui appellent l'Inexorable de tous leurs vœux, qui s'agenouillent devant elle avec des prières ferventes comme des dévots aux pieds d'une madone, quand il y a tant d'infirmes qui jamais n'aimeront et ne seront aimés, qui souffrent nuit et jour, qui ne sont que d'inutiles et lamentables guenilles, quand il y a tant de vieux qui ont assez d'exister, de lutter, de pourrir, qui attendent avec une résignation absolue, une espérance d'apothéoses futures, de paradis, la fin, l'agonie où s'exhalera leur dernier souffle, pourquoi la Destinée, comme un bourreau méchant et aveugle fauche-t-elle les moissons qui frissonnaient à peine vertes et drues au ras des guérets, emporte-t-elle ceux qui étaient jeunes, qui étaient robustes, qui étaient adorés, qui auraient eu un foyer, une femme, des enfants et qui avaient une mère ; pourquoi sépare-t-elle, désenlace-t-elle brutalement des êtres qui étaient heureux de vivre, qui rêvaient de couler jusqu'à l'extrême vieillesse de paisibles années ?

Lorsque nous nous sommes mis à table, elle m'a dit de cet accent presque extatique qu'ont les femmes pieuses en parlant de leurs adorations, de leur culte :

—N'est-ce pas qu'il était beau, mon fils, et si brave !...Je vous lirai des lettres de Metz et celles de son colonel... Il avait votre taille et la couleur de vos yeux... Vous ne m'en voulez pas, dites, de remuer ces choses tristes, cela me fait tant de bien de causer de lui avec un officier... Je m'imagine que vous l'avez connu, que vous étiez son camarade d'Ecole, son ami... A l'ambulance quand il a repris connaissance, on a épinglé la croix sur sa pauvre chemise en lambeaux et si bas qu'on était forcé de se pencher pour l'entendre. il s'est écrié : " Vous direz ça à maman ! " et ses beaux yeux se sont fermés comme s'il eût voulu dormir...

Elle ne pleure pas. Ses paupières sont taries ainsi que des fontaines qui ont trop longtemps coulé et comme ayant peur de m'importuner, elle change de sujet, s'efforce de ne pas revenir à son idée fixe, à sa douloureuse nostalgie, remplit mon verre dès qu'il est vide et choisit les meilleurs morceaux dans les plats. Les vins datent on ne sait de quelle lointaine époque. Il y avait si longtemps que les servantes n'avaient pas troublé la paix du cellier, aligné sur la nappe les bouteilles encrassées d'épaisses plaques de poussière, que la veuve dînait toute seule sans presque toucher à ce qu'on lui servait, les yeux morts, fixés dans le vide, le cerveau inerte, qu'elle mangeait avec des mouvements d'hallucinée qui ne sait ce qu'elle fait.

—Vous y reviendrez, mon enfant, insista-t-elle, je vous ai traité comme j'aurais traité mon fils, je vous ai donné les choses qu'il aimait, mais vous ne les aimez peut-être pas, vous ?

Et, brusquement, les sourcils froncés, le regard dur impérieux, comme secouée par quelque tragique songerie, les mains crispées sur la table, avec des inflexions fiévreuses, elle reprit :

—N'est-ce pas qu'on travaille, qu'on se prépare, que nous leur ferons bientôt la guerre et que nous vengerons ceux qui sont morts ? N'est-ce pas qu'on n'a point oublié les désastres, qu'on a hâte partout de recommencer, d'en finir avec ces gueux ? Oh ! si vous saviez comme je les hais, comme je souhaite de ne pas mourir avant d'avoir vu cette revanche dont on parle tant et qui ne vient pas, qui ne vient pas !

Ainsi illuminée comme d'une étrange lueur, le profil sévère, le torse érigé en une pose de justicière, elle semble cette statue héroïque de Strasbourg qui se dresse, hautaine et impérieuse, parmi les trophées funèbres, les couronnes jaunies, les drapeaux flottants, qui apparaît assise comme une gardienne farouche sur un mausolée où dorment des héros tombés pour la cause sainte. Puis, subitement attristée, hochant sa tête blanche et pâle, avec une mélancolie émue qui faisait mal comme certaines musiques trop tristes, Mme Laraillet ajouta :

—J'oublie que vous avez peut-être encore votre mère ; que dirait-elle, si elle m'entendait !

RENÉ MAIZEROY.

—M. George Tolen, droguiste, Gravenhurst, Ont., écrit : " Mes pratiques qui font usage de la Découverte Végétale et du Dyspeptic Cure de Northrop et Lyman disent que ce remède leur a fait plus de bien que n'importe quelle autre médecine." Il a en vérité un merveilleux effet pour la purification du sang et la guérison des maladies des organes digestifs, du foie, des rognons et de toutes les maladies du système. e.cl.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE

Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies et Drogueries.

CHEVRIER

Dépôt général : PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21

Le **VIN à l'Extrait de Foie de Morue**, préparé par **M. CHEVRIER**, Pharmacien de 1re classe, à **Paris**, possède à la fois les principes actifs de l'**Huile de Foie de Morue** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'**Huile de Foie de Morue**, est souverain contre la **Scrofule**, le **Rachitisme**, l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Bronchite** et toutes les **Maladies de poitrine**.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTÉ

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21

CHEVRIER

Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies et Drogueries.

La **Créosote de Hêtre** arrête le travail destructeur de la ***Phthisie pulmonaire***, car elle diminue l'expectoration, réveille l'appétit, fait tomber la fièvre, supprime les sueurs. Ses effets, combinés avec ceux de l'**Huile de Foie de Morue**, font du **Vin à l'Extrait de Foie de Morue créosoté de CHEVRIER**, le remède par excellence contre la ***PHTHISIE*** déclarée ou menaçante.

Assemblée Annuelle des Pilotes.

L'assemblée annuelle des Pilotes licenciés pour le Havre de Québec et au-dessous aura lieu au bureau de la Corporation des Pilotes, No. 103, rue Dalhousie, Basse-Ville de Québec, SAMEDI, le DIX DÉCEMBRE prochain, à 9 heures A. M. précises, pour procéder à l'élection des membres du Bureau de Direction pour l'année 1888, et ce en conformité à l'acte d'incorporation, 23 Victoria, chap. 123, sec. 13.

F. X. DION,
Sec.-Trés.

22 novembre 1887.—2s 1535

MAISON

Vezina & Fraser,

58—RUE SOUS-LE-FORT—58.

CETTE MAISON A TOUJOURS EN MAINS un très grand assortiment de GANTS DE KID meilleure valeur (*Dents* et *le Brabant*),
Soies noires, Velours brochés, carrenatés et barrés,
Cachemires noirs et de couleur.
Spécialité de Crêpe provenant des meilleures manufactures françaises.
Couvertes de Laine,
Tweeds Anglais et Ecossais,
Serges, Draps noirs,
Draps Moscou,
Draps Castor.

Trois Tailleurs attachés à cette maison s'occupent tout spécialement de la coupe et de la confection des SOUTANES et des DOUILLETTES pour prêtres.

STRICTEMENT UN SEUL PRIX
ESCOMPTE AU COMPTANT.

VÉZINA & FRASER,

58—Rue SOUS-LE-FORT—58

3 novembre 1887.—1a 1461

PROGRES CROISSANT !

Esprit d'entreprise de la maison

VILLENEUVE & FRÈRE,

34—RUE ST-VALIER—34

ST-SAUVEUR

CES ENTREPRENANTS MARCHANDS de nouveautés se sont tellement appliqués à satisfaire les désirs et les goûts de leurs clients et du public en général, que leurs affaires ont pris des proportions qui les ont forcés d'acheter la

PROPRIETÉ McLAUGHLIN,

A l'angle des Rues St-Valier et St-Ambroise,

afin d'agrandir leur magasin de manière qu'ils puissent y installer les importations considérables que nécessite le développement de leur commerce.

Ils ne doutent pas qu'en face des efforts qu'ils font pour plaire à leurs clients en particulier, ceux-ci ne leur accordent une augmentation de patronage.

VILLENEUVE & FRERE.

Une affaire Serieuse !

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Vente sans Réserve.

La Maison Déchêne & Gingras

devant dissoudre la société au 15 Janvier prochain vendra à d'immenses réductions tout le fonds de magasin.

Plus de $60,000 piastres de stock doit être écoulé d'ici au temps de la dissolution.

Un lot considérable CAPOTS EN MOUTON DEPERSE (CREAMER), SEAL, ASTRACAN, CHAT SAUVAGE, confectionnés avec une rare habileté.

Le Département des Dames

n'est pas le moindre dans un établissement aussi complet. Les Manteaux, Casques, Boas, Manchons, Collerettes, etc., sont d'une rare beauté et d'une élégance parfaite.

Les commandes considérables données chaque jour à cet établissement sont les meilleures preuves de la supériorité de leurs tailleurs.

Ils vendront en outre un grand choix de peaux pour voitures, telles que : Buffles, Ours, Loup, Chevre, etc., à des prix exceptionnellement bas.

Profitez de cette occasion car ce n'est pas tous les jours qu'il vous est donné d'avoir la même chance.

DÉCHÊNE & GINGRAS

140, Rue St-Joseph.

11 novembre 1887— 1499

Moulanges et pierre à moulanges.

NOTRE MAISON AYANT ACQUIS LA manufacture de moulanges de la cidevant société de BEAUDET & CHINIC, et s'étant assuré des services de M. ELZEAR BERNARD, son ancien chef d'atelier, nous donnons avis aux clients de l'ancienne maison que nous serons dans quelques semaines en mesure de remplir toutes les commandes qu'ils voudront bien nous faire. M. BERNARD est actuellement en France et doit visiter pour notre compte les carrières les plus en renom, afin d'y faire notre approvisionnement de pierres meulières.

La Compagnie Chinic de Quincaillerie (Limitée)

EDIFICE MÉTHOT,
Rue St-Pierre, Québec.

10 novembre 1887.—1m 1486

MOULURES ! MOULURES ! !

MM. GARANT & CIE annoncent au public et à leurs pratiques qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de MOULURES pour CADRES, qu'ils vendront à très bas prix. Ils s'occupent aussi de la confection des cadres, au plus bas prix du marché. Ordres donnés le matin, livrés le même jour. Une visite est sollicitée. Aussi : Un très riche assortiment de chromos de fantaisie et religieux importés récemment.

F. X. Garant & Cie., Libraires,

Nos. 6 et 8, rue St-Jean,

6 mai 1887.—1a 621

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition du Hâvre 1887

CORS AUX PIEDS

Durillons, Œils-de-Perdrix, etc.

CORICIDE RUSSE

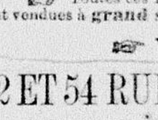

CORICIDE RUSSE

GUERISON CERTAINE

et sans douleur dans l'espace de 4 à 6 jours par le

CORICIDE RUSSE

Spécifique unique (Consulter le Prospectus)

Dépôt général : PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, PARIS

A Québec : Dr Ed. MORIN & Cie.

Profitez du Bon Marche

AYANT FAIT L'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU FONDS DE COMmerce de COLLIN & FRERE, nous sommes en mesure de vous offrir de grand marché sur les marchandises suivantes :—

COTON, FLANELLES, COUVERTES, CAMISOLES ET CALEÇONS, ETOFFES A ROBES, JERSEYS NOIRS ET COULEURS, ETC.

100 Pes. COTON JAUNE, 4 cents, valant 5¼ cents.
250 Vgs. FLANELLE GRISE, seulement 12 cents.
50 " " 28 pouces, très pesante, 17c.
50 Pes. ETOFFES A ROBES, pour 10 cents.
100 Doz. BAS LAINE, noirs et couleurs, pour 25c la paire.
75 " CHAUSSETTES en laine Ecossaise, pour 25c "
50 Prs. COUVERTES BLANCHES, pour $2.07.

Grand assortiment de vêtements pour dames et enfants, en laine Ecossaise

☞ N'oubliez pas que nous avons un très grand choix de Tweeds, Serges, Etoffes à Pardessus, Etc., Etc.

CÔTÉ & FAGUY

4—RUE ST-JEAN—4

La vraie maison du bon marché.

UNE CHANCE RARE!

32 BLOUSES DE BOCAREN, POUR DAMES.
35 CAPOTS DE BOCAREN, POUR HOMMES.
67 DOUBLURES DE PELLETERIES de toutes sortes pour Manteaux et Capots.

☞ Toutes ces Pelleteries proviennent d'un Fonds de Banqueroute et seront vendues à **grand sacrifice.**

☞ VENEZ VOIR NOS PRIX ! ! ☜

52 ET 54 RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH

ALFRED E. BOISSEAU,

PROPRIÉTAIRE.

Pour faire place aux Nouvelles Importation

Nous avons décidé de réduire les Marchandises suivantes :

COUCHETTES EN FER DE $4.00, RÉDUITES A $2.25,
COUCHETTES EN FER (pour enfants) de $5.50, réduites à $4.00

Réduction proportionnelle sur les autres prix ! ! !

TAPIS TAPESTRY de $1.00, RÉDUITS à 75 cents.
TAPIS TAPESTRY de 75 cents, RÉDUITS à 65 cents.
TAPIS TAPESTRY de 65 cents, RÉDUITS à 55 cents.
TAPIS TAPESTRY de 50 cents, RÉDUITS à 40 cents.

Nous avons en stock le plus bel assortiment de Tapis Tapestry et Brussels, que l'on puisse désirer.

Garnitures de chassis, en bois ou en cuivre,
Baguettes d'Escaliers, Etc., Etc., à grande réduction,
Etoffes à Robes noirs à réduction,
Etoffes à Robes de couleurs, à réduction,
Etoffes à Manteaux, à Réduction.

☞ Confection de Manteaux et Chapeaux, garantie de première classe
Flanelle Blanche à Réduction, Flanelle Rouge à Réduction,
Flanelle de couleurs à Réduction, Flanelle Grise réduite à 5 cts.

Le public pourra épargner de 15 à 20 par cent en achetant de bonne heure cet automne, chez

BRUNET, LAURENT & CIE., ST-ROCH,

Agents pour les Patrons McCall, de New-York.

LANGLOIS & PARADIS

IMPORTATEURS

Epiceries,
Thés-Cafés,
Tabacs-Cigares,
Vins et Liqueurs,

SIROP BARBADES DE CHOIX

Notre assortiment d'automne est au complet.

☞ LE COMMERCE EST RESPECTUEUSEMENT INVITÉ. ☜

Nos. 8 et 10, rue St-Pierre,—Coin de la rue Sous-le-Fort,

BASSE-VILLE, QUEBEC.

EN GROS SEULEMENT.

G. A. BOLDUC & CIE.,

162—RUE ST-JEAN—162

Bijouteries nouvelles, Montres 24 heures, Pendules, Etc.

Nous venons de recevoir une grande quantité de Bijouteries de haut goût et nous invitons les amateurs à venir voir nos Bijouteries Françaises et Anglaises surmontées de pierres et brillants qui sont d'une grande beauté.

Nos Joncs et Bagues sont de patrons tout nouveaux et d'un bon marché étonnant. Venez-voir.

Nous offrons de très jolies Montres en or à remontoir depuis $12.50 en montant. Enfin une grande quantité d'autres articles trop long à énumérer et à des prix bas sans précédant.

Notre assortiment de LUNETTES et LORGNONS jumelles, etc., est au grand complet et nous faisons une spécialité d'ajuster tout les yeux même les plus difficiles.

☞ Tout genre de Bijoutéries faites sur commande et réparations garanties.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs*: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

Vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

LE SALSEPAREILLE D'AYER guérit les **Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses.** Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

La Cie Chimic de Quincaillerie

(LIMITÉE:)

Application pour lettres patentes.

MAISON METHOT

RUE ST-PIERRE,

— ET —

MAGASIN DE FER, RUE DALHOUSIE

QUÉBEC.

LA COMPAGNIE CI-DESSUS MENTIONnée ayant acheté le stock considérable de

FERRONNERIES ET QUINCAILLERIES

de l'ancienne maison BEAUDET & CHINIC informe respectueusement le public que les affaires seront continuées comme auparavant.

De nouveaux effets sont reçus tous les jours.

Les prix réduits sont à l'ordre du jour.

A part de rares exceptions, les employés de l'ancienne maison ont été pris au service de la nouvelle Compagnie, et les habitués peuvent être sûrs que leurs commandes seront remplies avec soin et diligence.

27 octobre 1887.—6m 458

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER

TRADE MARK

La plus Pure, la plus Forte et la Meilleure.

NE CONTIENT AUCUN

Alun, Ammoniaque, Chaux, Phosphates, ni aucune matière injurieuse.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

Fabricant du célèbre "Levain Rolay."

21 octobre 1887 —la e-c 2014

Malades, voulez-vous etre heureux ?

Alors ne différez pas d'avantage d'aller chez

J. E. P. RACICOT,

No. 25, Rue St-Joseph, St-Roch.

Là vous trouverez des REMÈDES SAUVAGES, préparés avec des *Herbes* et des *Racines* seulement, qui vous permettront de vous soigner tout en vaquant à vos occupations. Pourquoi vous laissez-vous aller au découragement quand ce Monsieur peut vous rendre la santé, et, avec elle, ce bonheur parfait, qui a quitté votre foyer depuis que la maladie y est entrée? Les REMÈDES SAUVAGES guérissent toutes les maladies indistinctement, telles que : Maladies du Foie, Bronchites, asthme, Dyspepsie, Mal de Matrice, Mal-aux-reins, et aussi toutes les maladies secrètes. Allez y en foule et vous n'aurez pas perdu ni votre temps ni votre argent. N'oubliez pas l'adresse, **25 rue St-Joseph, St-Roch.**

Ces mêmes remèdes sont aussi à Montréal, au No. 1434, rue Notre-Dame.

27 octobre 1887.—e-cl. 458

Articles de toilette

ARTICLES DE FANTAISIE

Médecines brevetées

CIRE A FLEURS ET A FRUITS

Prescriptions remplies avec soin

Pharmacie St-Joseph

243, Rue St-Joseph.

ALF. LECLERC & CIE.,

PROPRIÉTAIRES.

Classes Commerciales du soir

De M. THOM.

Ces classes, reconnues par l'Instruction commerciale pratique qu'on y donne, seront rouvertes le 21 NOVEMBRE courant, au No. 19, rue Ste-Angèle.

10 novembre 1887.—8l 1517

SECONDE EDITION

L'ESCORTE DE M. CHAMBERLAIN

Quatre détectives l'accompagnent

Une dépêche de Washington dit que quand M. Chamberlain arriva en cette ville il était accompagné d'une suite nombreuse parmi laquelle on remarquait quatre messieurs très correctement mis mais dont les fonctions étaient complètement inconnues.

Le reporter d'un journal du soir a réussi à découvrir leur emploi. Ce sont quatre détectives de l'agence Pinkerton à New-York qui ont été chargés de protéger la personne de M. Chamberlain contre toute tentative de la part des dynamitards Irlandais. Trois d'entre eux veillent alentour de M. Chamberlain et l'autre le suit partout où il va.

COMMISSION DES METIS

La commission des affaires des Métis achève ses travaux au fort Pelly. Elle a été occupée durant les dernières saisons pour régler les réclamations des Métis et des premiers colons blancs. Les commissaires ont quitté Prince Albert au mois d'août, descendant la branche nord de la rivière Saskatchewan et visitant toutes les places sur la route. Tous sont satisfaits des conditions du règlement. Les enfants nés depuis 1870 reçoivent 240 acres de terre, un *scrip* pour un montant équivalent ; les chefs de famille ont $160 en valeur de *scrip*. Ces dernières conditions sont aussi accordées aux premiers colons blancs. La plupart ont accepté des *scrips*. Les Métis, en plusieurs cas, acceptent des *scrips*, abandonnant les conditions du traité intervenu autrefois avec les sauvages.

LES FUNERAILLES DE Mgr LAROCQUE

Les funérailles de Mgr Joseph Larocque ont eu lieu hier dans la cathédrale de St Hyacinthe au milieu d'un immense concours de membres du clergé, de citoyens de St Hyacinthe et de l'étranger.

Les porteurs du poêle étaient MM. les honorables juges Sicotte et Tellier, hon. B. de LaBruère, prés. du Conseil Législatif, G. C. Dessaulles, maire de la ville ; Remi Raymond, écr, tous de la ville et M. Chaput, ancien négociant de Montréal.

Sur le parcours de la funèbre procession les magasins et manufactures étaient fermés.

Le cortège était considérable.

Le chœur du collège, aidé de quelques chantres de la ville, chanta la messe de *Requiem*.

Son Eminence le Cardinal Taschereau officiait assisté des Chanoines Leclaire et Ouellette, comme diacres d'honneur au trône ; de Messires Duhamel et Cadotte, vicaires à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre d'office ; et des abbés Gagnon, maîtres des cérémonies, de Son Eminence, et Decelles, assistant secrétaire de l'évêché de St-Hyacinthe, comme cérémoniaires.

Après l'Elévation, M. l'abbé Dupuis, curé de Farnham, prononça une magnifique oraison funèbre.

Après le sermon, l'absoute, puis la procession reforma ses rangs et accompagna sa dernière demeure, au lieu de l'éternel repos, le corps de Mgr Joseph Larocque, Evêque de Germanicopolis. Il a été inhumé dans le cimetière du Précieux Sang, dans un caveau spécial ; et c'est là qu'il repose paisiblement, à l'ombre de ce couvent qu'il fonda et vit grandir, sous l'œil de ces bonnes et dévouées sœurs qu'il aimait et qui le chérissaient, celui qui ne se reposa jamais pendant sa vie et qui fut tout à la fois un grand homme de bien et un prélat distingué.

Au chœur on remarquait Son Eminence le Cardinal E. A. Taschéreau, Mgr Fabre, Archevêque de Montréal, Mgr Lynch, Archevêque de Toronto, Mgr Duhamel, Archevêque d'Ottawa, Mgr Moreau, Evêque de St. Hyacinthe, Mgr Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, Mgr Grandin, Evêque de St. Albert, Mgr Racine, Evêque de Sherbrooke, Mgr Méthot, supérieur du séminaire de Québec.

Le clergé, venu de partout, était très nombreux.

LA CRISE EN FRANCE

Grève de présidents—On n'en est pas plus avancé dans la formation d'un ministère—L'entrevue de M. Grévy avec M. Clemenceau—On propose de marché sur l'Elysée

Paris, 24—D'après le journal le *Paris*, l'entrevue que M. Grévy a eue hier avec M. Clémenceau a été très émouvante. M. Grévy, en parlant de sa retraite possible, a dit qu'il n'avait rien fait sciemment pour démériter du pays. "En admettant, a ajouté le président, que du jour au lendemain on méconnaisse les services que j'ai pu rendre à la république, estimez-vous que je doive être congédié sur l'heure? Il faut bien au moins me laisser le temps de m'en aller." Et pendant que M. Grévy parlait de grosses larmes coulaient sur ses joues.

M. Clémenceau, fort ému, a répondu en termes affectueux ; il a témoigné de son respect profond et sincère pour l'homme choisi par son pays comme chef du pouvoir exécutif ; mais il est resté inexorable, affirmant que la retraite de M. Grévy était la seule solution possible dans les circonstances actuelles.

La formation du cabinet est moins avancée que jamais ; c'est une véritable grève de présidents du conseil.

Le comité de fédération socialiste de la Seine a inauguré un mouvement d'agitation qui n'a du reste pas abouti. Ce comité avait convoqué au théâtre de Château-d'Eau une réunion qui a été fort tumultueuse ; on n'a pas présenté moins de quatre-vingt propositions, et plusieurs harangues très violentes ont été prononcées, notamment par MM. Brialou et Camélinat, députés.

Un nommé Dulong ayant proposé aux socialistes de se réunir demain aux Champs-Elysées pour marcher sur le palais habité par M Grévy, une bordée de sifflets a accueilli cette proposition; des "A la porte, l'agent provocateur", sont partis de tous les coins de la salle, et au milieu du tumulte grandissant, Dulong a disparu.

M. Laisant, député radical de la Seine, s'est levé quand le calme a été rétabli, et a fait ressortir toute la folie de cette proposition ; il a dit que sa mise en pratique pourrait mener le peuple à un massacre et déchainer toutes les horreurs de la guerre civile. M. Laisant a été applaudi avec autant d'enthousiasme que l'assemblée en avait mis à siffler Dulong, ce qui prouve bien que dans la population parisienne, on écoute la voix de la raison et du bon sens plutôt que les excitations des démagogues.

Après M. Laisant, un autre orateur a dit : "Nous marcherons sur l'Elysée si Jules Ferry est nommé président de la République." M. Basly, député radical de la Seine, a essayé à son tour de prendre la parole, mais il n'a pu se faire entendre au milieu du bruit. Dans un moment d'accalmie, M. Lissagary a exhorté les citoyens à reconstituer le club des Jacobins comme en 1792.

M. Honnorat, inspecteur divisionnaire de police, qui a été mêlé aux incidents du cimetière du Père-Lachaise, lors des funérailles du citoyen Pottier, vient d'être nommé commissaire de police dans le quartier Rochechouard.

Cette nomination a mis hors de lui le conseil municipal qui avait, on s'en souvient, demandé la destitution de M. Honnorat. Aussi le conseil a-t-il, par 48 voix contre 20, maintenu sa première résolution de rompre toutes relations avec le préfet de police jusqu'à ce que M. Honnorat soit révoqué.

Paris, 24.—L'opinion publique est décidément très hostile au président Grévy. Une nouvelle chanson, *Quel malheur que d'avoir un gendre*, a remplacé la marche Boulanger, *En revenant de la revue*.

Nouvelles Diverses

Un danger public

Les occasions que les québécois ont de se casser le cou, sont, il nous semble, assez nombreuses, sans que l'on s'ingénie à les multiplier.

On a dû remarquer depuis quelques jours l'installation de ces disgracieuses boîtes de bois soi disant destinées à protéger contre la neige les fontaines de notre système d'aqueduc.

Ces boîtes sont, paraît-il, le *nec plus ultra* du genre, puisque depuis des années on s'abstine à les installer.

Si elles n'étaient que disgracieuses, passe encore ; mais elles constituent un embarras et un danger pour la circulation.

Il est arrivé, grâce à elles, maint accident ; on s'en est plaint, mais les autorités se sont occupé de l'affaire comme du déluge.

Nous allons leur mettre encore une fois sous le nez la preuve que ces boîtes sont une nuisance publique.

Hier soir, rue du Roi, une vieille dame bien connue, Mme Ph. Brunette, s'en allait à un office religieux à l'église St. Roch, lorsque, à mi-chemin entre la rue de la Couronne et la rue de la Chapelle, elle se heurta à l'une de ces malencontreuses boîtes municipales, Madame Brunette tomba à la renverse et, dans sa chûte, donna violemment de la tête sur le mur de la maison devant laquelle elle se trouvait à passer. Elle perdit connaissance et ce furent trois passants qui la transportèrent chez elle.

Sur les dix heures hier soir, elle n'avait pas repris connaissance.

Si ces boîtes de bois sont nécessaires pour préserver les fontaines du froid et de la neige, ne pourrait-on pas les remplacer par quelqu'autre système plus ingénieux et moins dangereux ?

Le propriétaire de la maison où est arrivé le regrettable accident que nous venons de relater a fait enlever la susdite boîte trois fois de suite, pour prévenir des accidents. Trois fois les employés municipaux ont replacé le magnifique meuble que l'on connait.

Hier soir, ils venaient de la remettre encore une fois en position, en menaçant le propriétaire de poursuites judiciaires, s'il la faisait enlever de nouveau, et quelques instants après madame Brunette tombait victime de cette invention de l'édilité québecoise.

Il va sans dire que le propriétaire a derechef fait sauter la boîte après l'accident, en se souciant fort peu des menaces des employés de la corporation.

Nous espérons que l'on s'occupera sans délai de trouver quelque chose de mieux que ces coffres de bois dont quelques uns même barrent complètement un trottoir et obligent les passants à descendre dans la rue quelque soit l'état des chemins.

Stimulez les facultés, activez la circulation, purifiez le sang, par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

Les collecteurs

Auprès des débiteurs les collecteurs ont été de tout temps en horreur, ce qui veut dire qu'ils sont détestés par les trois quarts du monde. Aussi ne sont-ils pas toujours des gens d'une amabilité excessive. Pour être collecteur, on peut être fort gentilhomme, mais on n'en est pas moins un personnage ennuyeux et désagréable pour la plupart de ses semblables. Hier les débiteurs ont obtenu un point du Recorder de Montréal contre l'ennemi commun. Un collecteur obsédait M. Baillie, de la Cie Shedden.

M. Baillie le pria de rester chez lui, qu'il ne voulait plus le voir. Le collecteur n'en continua pas moins ses visites. Il fut en conséquence mis à la porte avec une certaine rudesse par M. Baillie qu'il fit ensuite arrêter pour assaut. Le Recorder a jugé qu'un collecteur à qui on dit de ne plus revenir peut poursuivre devant un tribunal, mais n'a pas le droit d'obséder sa victime dans l'espoir de lasser sa patience et de lui faire une sorte de violence morale.

Le bateau sous-marin

Le bateau sous-marin construit d'après les plans et devis de M. Bender, pour la pêche au loup-marin, a été lancé, hier, de la fonderie Engle. C'est un prodige dans le genre.

Les raquetteurs de Lévis

Le nom de M. Jos. Martineau a été omis comme capitaine du club *Voltigeur*, dans la liste des officiers que nous avons publiée.

Imprudent

La police de Lévis a arrêté en état d'ivresse un individu disant se nommer F. Wilson et arriver de San Francisco. Cet imprudent nocteur avait dans son gousset une somme considérable en or.

Médecin à Cacouna

On nous informe que les citoyens de cette paroisse seraient très heureux d'avoir un médecin au milieu d'eux. Celui qui aurait l'intention d'aller s'y fixer pourrait compter sur une généreuse clientèle de la part de la part de la paroisse et surtout du grand nombre de touristes qui fréquentent cette célèbre place d'eau dans la belle saison de l'été.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est recomandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'état du Massachusetts.

Nouvelles du Nouveau-Brunswick

On lit dans le *Moniteur Acadien* :

DEUX VOLEURS TUÉS.—Deux individus, qui volaient leur passage sur le train express de St-Jean allant à Bangor, vendredi, furent balayés du toit du char à bagage en passant sous un pont, tombèrent sous les roues du dernier char et furent broyés à mort. On chercha dans leurs vêtements pour les reconnaître et on trouva sur eux les outils complets de briseurs de coffre-forts, dynamite, etc.

$600 VOLÉS.—Un homme des Iles de la Madeleine s'est fait voler entre $600 et $700 jeudi à Halifax. Il venait d'hériter d'une petite fortune par la mort d'un parent et était venu à Halifax toucher une partie de la somme à la banque. Il mit l'argent dans une boite qu'il plaça dans le fond de sa valise. Pendant son absence, quelqu'un entra dans sa chambre et enleva l'argent. Le voleur n'a pas encore été découvert.

MIRACULEUSEMENT SAUVÉ.—Il y a trois semaines M. Auxilé Thérisault partit en chaloupe de Grande-Anse pour Chatham afin d'acheter ses provisions d'hiver. Au retour une affreuse tempête l'assaillit et l'équipage d'une goelette l'aperçut dans la détresse et le vit englouti dans les flots. On le considéra comme ayant péri. Quelques jours plus tard, et pendant que sa famille pleurait sa mort, Auxilé entra dans sa maison plein de vie. Mais il avait échappé à un grand péril. Il avait été jeté à la côte avec sa frêle embarcation dans une partie inhabitée de l'île Miscou, où il resta trois jours et trois nuits, affamé, à moitié gelé, et endurant une anxiété intense, souffrances qu'il oublia bientôt dans la joie de se voir au milieu des siens.

TRANSSUBSTANTIATION.—On a trouvé l'autre jour dans la carrière de l'anse du fort français, à un mille en haut de Douglastown, une racine d'arbre pétrifiée dont l'écorce est bien distincte à l'œil, et appartient à une variété d'arbre inconnue aujourd'hui.

VACHES PROTÉGÉES PAR LES LOIS.—Dans un procès à propos de vache, à Hopewell Cape, l'autre jour, le juge Wedderburn a déclaré que la loi "défend à toute personne de jeter des pierres ou envoyer un chien après les vaches, même si elle empiètent, et si aucune blessure leur est infligée en les chassant l'auteur est responsable des dommages."

Un homme écrasé par un train

Hier matin, vers 6.30 heures, on a amené à l'hôpital Notre-Dame un homme tout mutilé qui venait d'être victime d'un accident à la traverse de la rue des Seigneurs. Il avait les hanches fracturées, la figure toute coupée et de nombreuses blessures sur le corps.

Ferdinand Patrie, c'est le nom du malheureux, allumait les reverbères dans la partie ouest. Ce matin, en faisant son ouvrage, il a été frappé par une locomotive, à la traverse de la rue des Seigneurs. Il avait comme bien d'autres, eu l'imprudence de s'aventurer sur la voie ferrée. Il est mort à midi, à l'hôpital. Il y aura enquête probablement.

Il n'y a rien de pareil au Mother Grove's Worm Exterminator pour détruire les vers. Aucun article de ce genre n'a donné autant de satisfaction.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou ternis, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit : "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes.

Magasin et Logement privé

A LOUER.

Le meilleur poste d'affaires de St-Sauveur, située à l'encoignure des rues St-Joseph et St-Valier, No. 50, comprenant un grand magasin avec cave spacieuse et propre à recevoir des marchandises, et un logement privé de onze chambres au-dessus du magasin, le tout en parfait ordre, et devant occupé par MM. LOUIS COLLIN & FRERE, marchands.

On aura l'avantage exceptionnel de prendre possession immédiatement du magasin ou dans quelques mois, et du logement privé au premier Mai seulement.

Il y a des appareils à gaz.

S'adresser à

CHS. GRENIER, Notaire,
rue St-Joseph, St-Roch.

Ou à Mde. Vve. FÉLIX FORTIN,
65, Rue Bédard, St-Sauveur.

11 novembre 1887.—1m 1450

H. YOUNG

A TRANSPORTÉ

SON ÉTABLISSEMENT

— A SON —

Nouveau Magasin

91 a 95 Rue du Pont.

La Brosse a Dents Prophilactique

EST LA SEULE BROSSE QUI NETTOIE parfaitement les dents, les embellissant par là de se gâter et de causer les maux qui en sont la conséquence. Elle est fabriquée d'après les principes scientifiques et les données des meilleurs dentistes en Amérique, et elle a été universellement appréciée comme le NEC PLUS ULTRA des brosses à dents.

J. E. MORRISON

CHIMISTE DISPENSAIRE.

31, RUE BUADE, 31

Agent pour Quebec.

Telephone No. 95.

ESSAYEZ LE

IMPERIAL COUGH DROPS.

CES PASTILLES D'UN GOUT DELICIEUX SONT LES MEILLEURES POUR

Le RHUME,

MAUX DE GORGE,

EXTINCTION DE VOIX.

Les ORATEURS et les CHANTEURS

Y trouveront un superbe fortifiant pour la voix.

EN VENTE PARTOUT.

Les seules Pastilles véritables portent les lettres R. & T. W.

A. B. DUPUIS,

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE.

PAR TELEPHONE.

N'oubliez pas d'aller au

Syndicat de Québec

Si vous voulez avoir un

Pardessus ou un Habillement

BIEN FAIT.

BEHAN BROS.

Grande vente dans le Departement de Bonneterie.

Vêtements de dessous pour Dames, en laine grise.
Vêtements de dessous pour Dames, en laine blanche.
Camisoles Alpines pour Dames, en laine naturelle.
Camisoles Alpines pour Dames, en laine blanche.
Camisoles Alpines pour Dames, de fantaisie avec manches, sans manches et avec demi manches.

Vêtements de dessous pour Enfants, de toutes les grandeurs.
Vêtements de dessous en laine Ecossaise, pour jeune homme.
Vêtements de dessous en laine Ecossaise pour hommes.
Vêtements de dessous en laine Ecossaise, grandeur extra.
Vêtements de dessous en laine Ecossaise, grandeur double extra.

BEHAN BROS.

Aux VIGNOBLES de FRANCE

Venant d'être reçu par le steamer "Montreal" de la Ligne Dominion.

UNE GRANDE QUANTITÉ de FROMAGE FRANÇAIS, à très bas prix.

Roqueforts, 40 cts. livre.
Brie, 50 " "
Canvenbert, 35 cts. pièce.
Hollande, 40 " "
Parmesan, 50 " "
Gruyère, 30 " "
Fromage de la Crême, 35 cts. pièce.
Rafiné, 10 cts.

AUSSI :—Sardine à l'Huile,
Petits Pois verts, moyens, fins, extra fins.
Haricots verts " " " "
Champignons, Huile d'Olive,
Vinaigre de vin de Bourgogne et d'Orleans
Vins de Bordeaux.

Spécialité de Vins de Bourgogne :

Beaune, Pomard, Macon, Moulin à vent, Chablis, Volnay, Mousseux, Champagne, etc., etc
Cognac fine Champagne, Liqueurs assorties

VENDUS À TRÈS BAS PRIX.

GROS ET DETAIL

E. ROUMILHAC,

10 et 12, rue St-Jean, Québec.

16 novembre 1887. 1512

J. Edouard Plamondon, A. B., L. L. B.,

NOTAIRE PUBLIC,

COMMISSAIRE de la COUR SUPERIEURE,

55, RUE ST-JOSEPH

En face du Bureau de Poste de St-Roch.

A. P. CARON & FRERE

MARCHANDS-TAILLEURS,

Nos. 9-11-13, RUE NOTRE-DAME

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Cet Etablissement de Tailleurs se recommande par la coupe, le fini des vêtements et les Etoffes que l'on y vend.

Prodigieuses occasions

Chez F. X. LAFLAMME,

No. 98, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,

OÙ L'ON VIENT DE RECEVOIR une BELLE variété de vases et sets de bureaux, magnifique lampes à pied avec abat-jour en porcelaine complètes pour **90 cents.**

On y trouve aussi en quantité services à thé et à dîner, Ornements de toutes sortes, Services de chambre à coucher en couleurs de toute sorte. Assortiment d'articles de fantaisie.

LE TOUT A PRIX RÉDUITS.

Sets à dîner et à déjeuner, 119 morceaux, valant $15 pour $13.

Toute offre raisonnable sera accepté.

GROS ET DETAIL

Telephone, 333.

31 août 1887.—3m 1160

Avis important !

MM. SOUCY & DUPÉRÉ

SELLIERS

81 ET 85, RUE ST-PAUL,

REMERCIENT le PUBLIC en GÉNÉRAL et leur clientèle en particulier du patronage qui leur a été accordé et des marques de confiance dont ils ont été l'objet.

HARNAIS ! HARNAIS ! !

MM. SOUCY & DUPÉRÉ attirent aujourd'hui l'attention des marchands de campagne sur leur assortiment considérable de HARNAIS DE LUXE et HARNAIS DE TRAVAIL. L'ouvrage est des mieux finis et de qualité supérieure.

Aussi : Cuir à Semelles de toutes sortes.

Comme leur établissement a été agrandi MM. Soucy & Dupéré sont en mesure de répondre à toutes les commandes sous le plus court délai.

Valises, Portemanteaux Sacs de Voyage (Satchels).

7 oct-e 1887.—2m 1125

Loterie Nationale

DE COLONISATION

Sous le patronage de **M. le curé A. Labelle.**

CLASSE D.

TIRAGES LE TROISIÈME MERCREDI DE CHAQUE MOIS

Le septième tirage mensuel aura lieu

Mercredi, 21 Décembre 1887

A 2 heures p. m.

VALEUR DES LOTS :

$60,000.00

Première Série

Valeur des lots	$50,000.00
Gros lot, un immeuble de	$5,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble	de	$5,000	$5,000
1 Immeuble	de	2,000	2,000
10 Terrains à Montréal	de	300	3,000
15 Ameublements	de	200	3,000
20 do	de	100	2,000
100 Montres d'or	de	50	5,000
1,000 Montres d'argent	de	20	20,000
1,080 do do	de	10	10,000
2,147 Lots valant			$50,000

$1.00 LE BILLET

Deuxième Série

Valeur des lots	$10,000
Gros lot, un immeuble de	1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble	de	$1,000	$1,000
2 Immeubles	de	500	1,000
4 Moulins à battre	de	250	1,000
50 Chaines d'or	de	40	2,000
1,000 Services de toilette	de	5	5,000
1,057 Lots valant			$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRÉTAIRE,

S. E. LEFEBVRE.

BUREAU

19, RUE SAINT-JACQUES, Montréal.

VICTOR MARIER, Agent pour la vente des billets à Québec, No. 83, rue d'Aiguillon.

24 août 1887.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

Contre le Feu et sur la Vie.

Capital - - - £2,000,000 Stg.

Un immense Fonds de Reserve.

Garantie absolue aux assures.

Surplus net le plus considerable d'aucune autre Compagnie d'Assurance de l'Univers.

Qui fait le plus d'affaires au Canada.

assurances prises aux taux courants.

Polices émises ici.

Pertes promptement payées.

C. P. Champion,

Agent.

No. 66, Rue St-Pierre, Quebec.

Telephone No 75.

— POUR LE —

CHOLERA

du pays, les inflammations d'intestins, les coliques chez les enfants ou grandes personnes

RIEN N'ÉGALE LE

ROB - BONUM

Benatine Hannum.

Guérison certaine des Hémorrhoides.

BENATINE.—Cette préparation, purement végétale, ayant été loyalement éprouvée par de nombreux malades dans diverses parties du Canada et des Etats-Unis, est regardée comme le remède le plus efficace connu jusqu'à présent pour cette pénible maladie—LES HÉMORRHOIDES. Pas d'effets délétères. Fabriquée à Ottawa, et à Ogdensburg, N. Y.

Des milliers dames après leurs couches souffrent beaucoup d'hémorroides. Une ou deux applications de la BENATINE d'HANNUM les guériront certainement.

DIRECTION :—Chaque soir, en se couchant, plongez une Capsule dans l'eau et insérez-la dans le rectum.

A vendre par tous les Pharmaciens.—Prix, **50 cents** la boîte. Bureau principal : Ottawa, ONTARIO, CAN.

E. P. BOITE 576. J. M. T. HANNUM & Cie., Propriétaires

7 septembre 1887.—1a 1179

GILLETT'S POWDERED LYE

LESSIVE EN POUDRE

99 PAR CENT

PLUS PURE, PLUS FORTE, MEILLEURE.

Prête à être employée en quantités voulues, pour faire du savon, de l'eau douce, des désinfectants et cent autres usages. Une canistre est égale à 10 livres de bon Soda. Vendus par tous les Epiciers et Pharmaciens.

E. W. GILLETT, TORONTO

ANNONCES NOUVELLES

A vendre.—Ed. Brophy.
Encan de meubles de ménage.—J. B. Jacques.
Manteaux, Dolmans.—Glover, Fry & Cie.
Marchand à Commission.—C. O. Boutet.
Imperial cough drops.—A. B. Dupuis.
Marchandises.—Simons & Foulds.
Commis demandé.—Ez. Chouinard.
salle Jacques Cartier.
Vente à l'encan.—Henry A. Bédard.
Ventes à l'encan.—A. J. Maxham & Cie.
Assemblée annuelle des Pilotes.—F. X. Dion.

EXTRA

5 HEURES P. M.

ELECTIONS

Les candidats dans Shelburne sont :

M. Robertson, libéral ; Major général Laurie, conservateur.

Les candidats sont dans Yarmouth :

M. Lowitt, libéral, M. Croosby, conservateur.

LAPRAIRIE

La contestation de l'élection de Laprairie est commencée, et le député actuel fait la déposition suivante :

A Laprairie, MM. Alexis Moquin, V. Barbeau, le Dr. Longtin, H. Brossard, L. Racine, John Forester, Aimé Bourassa, Adolphe Sainte-Marie, Alphonse Sainte-Marie, Côme Chenier, J. B. Barbeau, A. Barbeau, Michel Campeau, le Dr. Brossard, etc., étaient des amis sur le travail desquels je comptais pour le succès de mon élection.

Q—Avez-vous réglé des amendes pour M. Napoléon Casson, de St. Constant ?

R—Je ne réponds pas à cette question.

Q—Vous ne répondez pas ?

R—Non.

Q—Pourquoi ne répondez-vous pas ?

R—J'ai mes raisons pour ne pas répondre. J'irai en prison avant de répondre.

Q—Par M. Préfontaine. Est-ce que cela a rapport à l'élection ?

R—Je jure que cela n'a pas rapport à l'élection.

La cour ordonne à M. Goyette de répondre.

M. Goyette—J'ai endossé un billet de $130 pour M. Nap. Casson à la banque de Saint-Remi pour lui permettre de régler ses amendes. Ces amendes étaient pour avoir vendu de la boisson sans licence lors de la dernière élection.

Q—Avez-vous laissé entendre à M. Casson que vous travailleriez à lui obtenir sa licence.

R—J'ai toujours été favorable à l'octroi d'une licence à Saint-Constant.

AFFAIRES ELECTORALES

Warkworth, Ont., 23.—A la convention conservatrice aujourd'hui, M. Bl. Cochrane, ex-M. P., a été choisi comme candidat conservateur pour le comté de Northumberland devenu vacant par l'invalidation du Dr Mallony, député libéral.

Cayaga, Ont., 23.—Le décompte des bulletins d'élection du comté de Haldimand, s'est terminé ce soir. La majorité du Dr Montague est réduite à 12.

On dit que la Central Bank de Toronto va rouvrir ses portes dans quelques jours, pour racheter sa circulation, ce qu'elle est obligée de faire dans un délai de 90 jours à compter de la suspension ; passé ce temps, elle peut être mise en liquidation.

EN ALLEMAGNE

Tout est prêt pour la mort de l'empereur Guillaume.—Le chancelier de l'empire proclamera le prince impérial empereur d'Allemagne.

S'il faut en croire une correspondance de Berlin, toutes les mesures sont prises depuis dix-huit mois déjà en vue de l'éventualité de la mort de l'empereur Guillaume.

"Aussitôt que l'empereur aura rendu le dernier soupir, le chancelier de l'empire d'Allemagne, agissant au nom des puissances confédérées, proclamera le prince impérial empereur d'Allemage. La question de la succession au trône de Prusse ne présente aucune difficulté. Il n'en était pas de même pour la couronne impériale, puisque ce sera la première fois qu'elle passera d'une tête à une autre. Les Etats qui forment l'empire d'Allemagne ont tous été avertis, consultés, et à l'heure qu'il est tous les représentants au conseil fédéral ont en poche l'acte par lequel ils sont autorisés à aller présenter leurs hommages au nouveausouverain. Mais l'état actuel du vieux souverain n'a occasionné aucune nouvelle mesure.

"Tout ce qui touche au cérémonial et aux questions d'étiquette est réglé. On a pris autant que possible modèle sur les usages impériaux de Vienne, tout en faisant ressortir le côté essentiellement militaire de la maison des Hohenzollern. Mais rien ne peut donner l'idée de la minutie des détails fixés dès à présent. Au point de vue politique, rien ne sera changé. M. de Bismark ne donnera même pas sa démission *pro formâ*, et je crois même savoir que si le nouvel empereur était obligé de passer quelques mois encore en Italie, le chancelier serait investi de pouvoirs plus étendus que ceux qu'il a actuellement."

Le pouvoir temporel du Pape

Pesth, 22.—L'adresse envoyée au pape par une assemblée de catholiques hongrois est en faveur du rétablissement du pouvoir temporel de la papauté. On craint que cette adresse ne produise une mauvaise impression en Italie. Des journaux officieux protestent contre cette adresse en disant qu'elle ne reflète pas l'opinion générale des catholiques hongrois. Il est probable que le ministère donnera à ce sujet des explications à l'Italie

Choses et autres

Londres, 24.—Sir Henay Drummond Wolff a été nommé ministre d'Angleterre à Téhéran.

Paris, 24.—La nouvelle annonçant que le ballon dans lequel se trouvaient M. L'Hoste et un autre aéronaute avait atterri dans le département de la Meuse est inexacte, On ne sait pas encore ce que sont devenus les aéronautes et leur ballon.

Un mystère

East Liverpool, Ohio, 24.—Hier soir Elmer Bennett en entrant dans le magasin de décorations de Jas. Bawm fut terrifié à la vue de cinq filles et de deux hommes gisant sans vie sur le plancher. Il courut chercher du secours et en leur jettant de l'eau à la figure on réussit à faire revenir deux filles et deux hommes dont un retomba aussitôt sans connaissance. Les médecins qui ont été appelés ont prescrit un traitement mais ne peuvent rien dire de la condition des malheureuses personnes. A l'heure qu'il est un décorateur nommé James Arnelino est dans le délire et une fille nommé Ella Hill est dans le même état. Les autres sont dans une position très précaire. Les médecins ne peuvent dire s'ils en reviendront ou non. On suppose que les malheureux ont été asphyxiés par une fuite de gaz naturel mais il n'y avait aucune odeur semblable dans la salle et dans le magasin. Toute l'affaire en un mot est entourée de mystère.

ALLEMAGNE ET RUSSIE

L'affaire de la lettre forgée adressée au czar.—L'empereur Guillaume n'approuverait pas toujours la politique de Bismark.—Choses et autres.

Londres, 24.—Une dépêche de Berlin annonce que l'accusateur public a reçu ordre de s'enquérir de l'exactitude de la nouvelle publiée par la *Gazette de Cologne* qui dit que le czar a été trompé sur la politique de l'Allemagne par une lettre forgée comportant avoir été écrite par le prince Bismark mais qui est l'œuvre d'une intrigue orléaniste.

La nouvelle de la *Gazette de Cologne* a fait grande sensation dans toute l'Allemagne. On dit aussi que des gens intéressés à la cour allemande ont laissé entendre au czar que l'empereur Guillaume n'avait pas toujours approuvé la politique de M. Bismark, mais le correspondant berlinois du *Standard* dit que l'empereur Guillaume a contredit la chose au cours de son entrevue avec le czar.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* reproduit les révélations de la *Gazette de Cologne* mais elle dit qu'elle n'en peut garantir la véracité.

Le correspondant parisien du *Times* écrit que le comte de Paris désapprouve fortement la conduite suivie par la droite sur le vote qui a eu lieu à la chambre des députés samedi dernier.

SUR LE CHAMP DE BATAILLE

Un général russe entrevoit une guerre prochaine

Varsovie, 24.—A un banquet militaire hier soir, le gén. Gourko en proposant un toast à ses officiers, a dit : "A moins que le Tout Puissant ne m'accorde que très peu de temps à vivre, il ne s'écoulera pas bien des années avant que je vous conduise sur le champ de bataille comme je l'ai fait il y a dix ans."

AU COMPTOIR !

Mme Limouzin ouvre un café qui est ensuite fermé pour cause de tapage

Paris, 24—Mme Limouzin et M. Lorentz, qui viennent d'acquérir de la notoriété dans l'affaire Caffarel, ont ouvert aujourd'hui le café de l'Etoile sur la rue de Cliché qu'ils ont récemment acheté. Mme Limouzin elle-même servait les pratiques au comptoir. Finalement une bagarre s'éleva et l'on se mit à briser les chaises et les tables. La police arriva aussitôt sur les lieux et arrêta les coupables. L'établissement fut ensuite fermé.

GRANDE CONFLAGRATION A PARKILL

Pertes par les assurance

Parkill, Ont. 23—Un incendie désastreux a éclaté ici vers une heure hier matin détruisant complètement les blocs de Levett et Gardner. Les victimes sont Simon McLeod, Thomas Grundy, John Scoon, munro, Mrs. Alex. Gardner, W. H. Hutchins, Wm Shoebottown, T. R. Palmer, bijoutier, et J. W. Green, propriétaire de la *Gazette* de Parkill et dont les bureaux ont été entièrement détruits. Thomas McInnes, les Diles Skinner et E. J. Phippen ont aussi souffert des dommages causés par le déménagement, de même que Andrew Barber, propriétaire de salles de billard. Heureusement le temps était calme car les pertes auraient pu être beaucoup plus élevées. La brigade du feu a travaillé admirablement bien et grâce à leurs efforts l'incendie a été controlé assez rapidement. Les familles deMM. Levett, Gardner, de même que l'éditeur de la *Gazette* et sa femme se sont échappés avec de très grandes difficultés. Mme Levette s'est brûlée la figure d'une manière assez grave.

Il est difficile de donner le montant des pertes pour le présent mais il est probable qu'elle s'élèveront à environ $20,000.00.

Nouvelles Diverses

Deux messes de nuit

L'année 1888 sera remarquable par le fait qu'elle aura deux messes de nuit. La première devra être chantée le 2 janvier à 1.20 h. du matin, à l'occasion du Jubilé de Sa Sainteté le Pape Léon XIII ; cette heure matinale correspondant à celle à laquelle on chantera une grand'messe solennelle en l'honneur de ce glorieux événement dans toutes les églises de la Ville Eternelle.

La seconde messe aura lieu comme d'habitude, le 25 décembre, jour de la grande solennité de Noël.

Témoignage de sympathie

M. F. X. Maximilien Clément, corroyeur, a été, hier soir, de la part des tanneurs et des ouvriers des tanneries qui emploient ses machines à fendre le cuir, l'objet d'une démonstration des plus sympathiques, à l'occasion du 37e anniversaire de sa naissance. Ses nombreux amis lui ont présenté une adresse de félicitations accompagnée d'un miroir à glace magnifique et de grandes dimensions.

Quoique pris à l'improviste, M. Clément a été très heureux dans sa réponse, au cours de laquelle il a rendu hommage à la discrétion des femmes, qui lui avait fait ignorer cet événement jusqu'à la dernière heure. Inutile de dire que le reste de la soirée a été joyeusement employé et arrosé.

Religieuses malades

La Rév. Sœur Ste. Marthe, ex-supérieure du couvent de Lévis, qui est maintenant à la maison mère de Québec, et la Rév. Sœur Ste. Aubeline, ont reçu les derniers sacrements mardi après-midi.

Accident fatal

On rapporte qu'une femme de l'Ile Verte est sortie de chez elle lundi matin pour aller puiser de l'eau et qu'elle est tombée sur la glace. Le choc a été si violent qu'elle est morte quelques instants après.

Alarmes de feu

Deux alarmes ont été données entre midi et une heure à la boite 65, pour des feux de cheminées au faubourg St. Jean.

L'échelle Langevin-Thibault

La *Justice* ayant annoncé hier que les améliorations apportées à l'échelle de sauvetage construite pour la cité d'Ottawa ont été en partie suggérées par le chef Dorval, M. Laforce Langevin nous prie de dire que *toutes* ces améliorations ont été faites sous sa propre direction à lui (M. Langevin).

A l'épouvante

Hier soir, le jeune et fringant cheval de M. Olivier Plamondon a pris peur, rue St Louis, et a brisé la voiture à laquelle il était attelé ainsi que celle du cocher Brennan. Une femme a failli être atteinte, et M. Plamondon s'en est tiré sans blessures. Le fougueux étalon, qui n'est pas encore dompté, est allé s'abattre plus loin.

Courage récompensé

Le ministère de la Marine a fait cadeau d'une jolie montre d'argent à Martin O'Brien, de cette ville, en récompense du courage dont il a fait preuve en sauvant la vie d'un homme dans le port de Québec, le 11 octobre.

Voici en quelle circonstance ce sauvetage a été opéré :

Le matelot Salvator Torrès travaillait sur le beaupré de la barque *Lizzie C. Troop*, qui était mouillée dans la rade, lorsqu'il tomba à l'eau. Le malheureux ne sachant pas nager, allait inévitablement se noyer, lorsque Martin O'Brien, le charpentier du bord, fit bravement le plongeon et réussit non sans peine à le sauver. Il était temps, car lorsqu'on le retira de l'eau, le matelot était privé de sentiment.

Club littéraire

Un nouveau club sous le nom de "Club dramatique et littéraire de Weedon" vient de se former à Weedon. Les officiers sont :

Président.—Dr. O. Lacerte.
Vice-Président.—N. H. Beaudry.
Secrétaire.—F. X. Lemieux, M. P.
Ass-Secrétaire.—N. P. Tanguay.
Trésorier.—O. Lemieux.
Commissaire ordonnateur.—A. Trahan
Curateur.—Albert Beaudry.

Charlatanisme

On rapporte un fait bien déplorable, s'il est exact.

Une jeune fille de 17 ou 18 ans serait morte à St. Augustin la semaine dernière dans des circonstances suspectes. Pendant sa maladie, elle aurait recouru aux soins d'une femme de Québec et en aurait reçu une certaine tisane ; deux ou trois jours après, elle expirait.

Il paraît que des cas analogues se présentent assez souvent, surtout à la campagne. En ce cas, il serait bon d'éveiller l'attention du bureau de médecine.

Mort accidentelle

Un sourd-muet nommé Parmenter a été tué par un train du chemin de fer du Grand-Tronc, à Kingston. Il n'avait pas entendu le sifflet de la locomotive et le train ne put être arrêté avant d'aborder l'individu. Les blessures lui furent infligées à la tête ; il fut enlevé et transporté à l'hôpital Général ; mais le moribond expira avant qu'il fut rendu à la station de la voie ferrée. Lui et sa famille avaient quitté l'Angleterre, parce qu'ils étaient sans ouvrage ; il avait été volé de $121 en venant au Canada, et sa femme était morte en route près de Hamilton, où le défunt compte quelques parents.

Le club de raquette Jacques-Cartier

Le club de raquette Jacques-Cartier a fait sa première sortie de la saison hier soir.

Le temps était magnifique et nos raquetteurs se sont rendus à la Canardière chez M. Levallée où ils ont passé la plus agréable soirée. Il y a eu force santés proposées, ainsi que musique et chant.

Loterie du Cercle de la Salle

Le tirage de cette loterie a eu lieu hier soir, sous la présidence du frère Stephen et voici la liste des numéros gagnants:

781—Un cornet, Francis Gumd, 40 rue Couillard.
1129—3 volumes, Mme. Audet, 27 rue Hebert.
808—Boite à toilette, C. G. Boulé, Lion d'Or.
1327—Portrait de l'hon. Caron, P. Haverlin 541 rue Champlain.
2010—Scène champêtre, Dr Jolicœur, 66 rue St Valier.
1508—Compendium, Mlle Alvine Rochette, 312, rue St Valier.

Nouvelles religieuses

M. l'abbé F. X. Tessier Laplante a été nommé vicaire à Kamouraska.

Mort d'un marin

M. Watling, l'un des enseignes du vaisseau de guerre anglais la *Tourmaline*, est décédé, il y a quelques jours aux Bermudes. Il paraîtrait que sa mort a été causée par un rhume violent qu'il aurait contracté pendant sa visite à Montréal, le soir du feu à la manufacture Craig, où il s'était rendu avec ses hommes pour éteindre l'incendie.

Enquête de coroner

A l'enquête tenue ce matin par M. le coroner Belleau sur le corps du capt. Pelletier, les jurés suivants ont été assermentés :

MM. Joseph Parent, président, Jean Giroux, Jos. Edmond Lemieux, Pierre Miville Dechesne, Firmin Létourneau, Pierre Turgeon, J. B. Caron, Neil McNeil, Alphonse Bouchard, Laurent Marc Lapointe, Joseph Jobin et Narcisse Gingras.

L'autopsie a été faite par les docteurs Charles Verge et Henchey, et se basant sur la déposition des médecins, les jurés ont rendu un verdict de "mort d'urémie."

Homonymie

Le père de la victime de l'accident de mardi soir sur le Pacifique Canadien, se nomme François-Xavier Côté et non Jean-Baptiste Côté.

Cour du recorder

Un journalier arrêté pour ivresse a été coffré pour deux jours.

Un journalier qui a fait la noce et qui a juré comme un païen, a été condamné à $4 d'amende et aux frais.

Ne vous laissez pas tromper !

Toutes les poudres à pâtisserie ne sont pas d'une égale valeur. La poudre de Crême de Tartre impériale est la plus pure et la meilleure ; elle est vendue par tous les épiciers.

Cour de police

Le jeune garçon qui a mis en circulation un billet de $10 contrefait, est employé chez un libraire où le faux billet en question avait été donné en paiement il y a quelques mois par une femme dont nous avons parlé dans le temps et qui avait échappé à la justice. Le gamin avait demandé qu'on lui donnât ce billet, mais comme on refusait il s'en empara. La semaine dernière, il acheta une chaudière chez M. Dugas, ferblantier, rue St. Jean, et il paya avec le billet contrefait. La chaudière, qu'il avait laissée là en disant qu'il retournerait la prendre, y est encore.

Ce précoce escroc a été ramené de prison ce matin, et traduit devant le tribunal il a avoué sa faute. La sentence a été réservée.

Le gaz naturel

Comme nous l'avions annoncé à nos lecteurs, l'établissement de M. Cyrille Duquet était éclairé hier soir à l'aide du gaz naturel extrait des sources de Louiseville. Un grand nombre de personnes qui s'intéressent à tout ce qui tend à développer les richesses qui abondent dans notre province ont été témoins de l'expérience.

Hier soir, M. Duquet avait invité M. l'abbé Laflamme, professeur à l'Université-Laval, de bien vouloir diriger les expériences que l'on se proposait de faire. M. l'abbé a su démontrer, avec tout le talent qu'on lui connaît, les propriétés du gaz que l'on trouve à Louiseville. Il a d'abord fait constater les qualités de ce gaz pour fins d'éclairage, ensuite les avantages qu'il offre comme calorique. Les expériences faites ont été multiples et des plus pratiques. En quelques secondes, M. l'abbé Laflamme a réussi à mettre en fusion des morceaux de verre, et la chaleur était tellement intense que le verre a pu être transformé en fils des plus ténus.

Le gaz dont on se servait hier soir provient d'un puits qui a 675 pieds de profondeur et qui donne une pression de 300 livres par pouce carré.

Ce gaz a été transporté au magasin de M. Duquet dans un sac en caoutchouc, de la capacité de 250 pieds cubes, quantité qui alimenterait un jet ordinaire pendant quinze jours.

Malgré que ce gaz fût à l'état naturel lorsqu'on en a fait l'emploi hier soir, il valait au moins celui fourni par la compagnie du gaz à Québec. De plus il aura sur ce dernier l'avantage d'être à très bon marché, quand les travaux nécessaires seront faits, s'entend.

Bientôt la compagnie dont M. Duquet est un des principaux actionnaires commencera des travaux de forage à Lorette et à Trois-Rivières, et elle sera promptement en mesure de fournir à ses clients un combustible aussi commode qu'économique.

La compagnie est bien décidée à continuer les travaux commencés, même à faire preuve de la plus grande activité possible, car les actionnaires sont convaincus que la quantité de ce gaz facile à obtenir suffira aux demandes des industriels de toute la province.

Son Honneur le maire assistait hier aux expériences. De même que bon nombre de citoyens très en vue, M. Langelier a exprimé sa satisfaction et il était évident qu'il avait grande foi dans l'exploitation de cette industrie nouvelle.

Bulletin maritime

—Les vapeurs *Union*, *St. Laurent*, *Canada* et *Québec*, de la compagnie Richelieu, ainsi qu'un grand nombre de bateaux à voile, barges, etc., sont entrés dans le port de Sorel, ces jours derniers pour prendre leurs quartiers d'hiver.

—Le dernier steamer de la ligne Dominion, le *Québec*, est parti d'ici ce matin pour Bristol.

—On mande de Rimouski, que la goélette fédérale *Triumph*, qui desservait les stations télégraphiques du gouvernement, a touché sur le côté sud de l'île Barnabée, pendant la tempête de mardi dernier huit jours. La mâture a été abattue, mais la coque est peu avariée. L'équipage, qui se composait de trois hommes, est sauf.

Réception de riches ameublements

MM. Oct. Lemieux & Cie. ont reçu une quantité considérable de riches ameublements qu'ils offrent en vente à grande réduction sur les prix ordinaires. Le tout consiste en ameublement de salon couvert en soie écrue, en pluche de soie cramoisie, en drap de crin et en jute, buffets dessus en marbre, de toutes sortes, tables à dîner, grande bergère montée sur broche, canapé, matelas, et le plus grand assortiment de meubles de chambre à coucher des patrons les plus élégants qui puissent se trouver à Québec. C'est une belle occasion de meubler vos demeures pour les fêtes.—4.

Le fonds de commerce Bessette, Leford & Cie

La vente privée de ce fonds de commerce en articles d'art, de fantaisie et d'utilité, est commencée hier au No 36, Côte Lamontagne, bloc Turcotte. Il y a eut grande affluence d'acheur durant toute la journée. Le tout se vend à 20% au bas du prix ordinaire, ce qui réduit la marchandise à un bon marché sans précédent. Il y a pour une valeur de $6,000 qui sera absolument écoulé d'ici au 15 décembre. A ceux qui désir avoir le choix de la grande variété feront bien d'y aller cette semaine. e3f.

L'Holloway's Corn Cure est la médecine pour enlever toutes sortes de cors et verrues, et ça ne coûte que la modique somme de vingt-cinq cents.

DECES

COTÉ.—Décédé le 23 du courant, M. Moise Côté, ancien menuisier, âgé de 62 ans et 6 mois.

Le service aura lieu à l'église St. Sauveur, samedi, le 26, à sept heures et demie. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, rue Jérôme, No 5, St. Roch, à sept heures précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Bourse de Montréal

(Par dépêche)

Montréal, 24 novembre.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Banque du Peuple, 55 a 167.
Banque du Commerce, 25 a 116.
Cie de Nav. du Richelieu et Ontario, 25 a 49, 75 a 39½, 225 a 39.

Marché en gros de Montréal

Montréal, 24 novembre.

FARINES—Recettes, 500 brls. Ventes, 400 brls. Le marché est tranquille et les prix sans changements. Cotations:

Patent	$4 10	@	$4 50
Superieure Extra	4 00	@	4 10
Extra Superfine	3 85	@	3 90
Extra du printemps	3 55	@	3 65
Superfine	3 30	@	3 40
Forte à boulanger	4 00	@	4 50
Fine	3 00	@	3 10
Middlings	2 75	@	2 80
Pollards	2 50	@	2 60
Sacs d'Ontario	1 25	@	2 00
Sacs de la Cité (sacs de 140 lbs) pour Forte à boul. par 196 lbs.	4 30	@	4 35

Transactions : 100 brls Patent à $4.60 ; 300 brls Supérieure Extra à $4.05

Fluide de Bœuf Concentré

DE LAWSON.

LE MEILLEUR EXTRAIT DE BŒUF pour les Enfants et les Invalides. Recommandé par la Faculté.

On certifie qu'il contient plus de qualités nutritives qu'aucun autre Extrait de Bœuf sur le marché.

En vente par tous les Pharmaciens et les Marchands d'Epiceries de première classe.

PRÉPARÉ PAR LA

"HYGIENIC FOOD COMPANY,"

De TORONTO.

4 novembre 1887.— 1468

CONSEIL AUX DAMES !

Evidemment toutes Dames désirent être élégamment et convenablement coiffées ; il m'est avis que si elles ne veulent point être trompées et être bien servies dans les derniers goût et à des conditions faciles, elles n'auraient qu'à s'adresser à

Mme. P. C. de BEAUMONT

283½, RUE ST-JOSEPH.

mars 1887.—1a 3762

DÉCOUVERTE PLUS d'**ASTHME** POUDRE CLERY—En vente partout.

Encan de Meubles et Ménage

PAR J. B. JACQUES,

SAMEDI, LE 26 NOVEMBRE,

A la salle d'encan de St-Roch, coin des rues du Roi et la Couronne.

J'AI REÇU INSTRUCTION DE VENDRE à l'encan SAMEDI MATIN, le 26 NOVEMBRE, à 10 heures, une quantité d'effets appartenant à une succession, consistant en sofa, chaises, sideboard, table, tapis en tapestry, canapé, couchette, bureau, chiffonnier, vaisselle, verrerie, argenterie, coutellerie, ustensiles de cuisine, etc., et quelques effets de lingerie.

Tout sera vendu absolument sans réserve et livré immédiatement après la vente.

☞ Vente à 10 heures du matin.

J. B. JACQUES,
24 novembre 1887. Asst.-Encanteur.

SALLE VICTORIA

LUNDI, 28 NOVEMBRE

Grande soiree Dramatique et Musicale

PAR LE

CERCLE "LE CARILLON"

Sous le patronage du Révd. F. X. Plamondon

AVEC LE CONCOURS DE

M. ONÉSIME ROY, et de plusieurs autres artistes,

Au profit de la St-Vincent de Paul

JEAN LE MAUDIT

PAR MARQUET-DELBÈS

Grand Drame en 1 prologue, 3 actes, et 2 Tableaux.

Cartes en vente chez MM. Bernard & Allaire (où l'on peut réserver les sièges), MM. Filteau & Frère, Haute-Ville; F. Beland, rue St-Jean, L. Drouin & Frère, Jos. Donati, J. A. Langlais, St-Roch.

☞ Le piano de la célèbre manufacture R. S. Williams & Son, est généreusement prêté par MM. Bernard & Allaire, où le plan de la salle est déposé.

Prix : - - - - 15, 25 et 40 cts.

19 novembre 1887. 1522

C. O. BOUTET

MARCHAND A COMMISSION

ET AGENCE GÉNÉRALE

Assurance contre le feu et sur la vie.

S'occupant de Comptabilité et Liquidation.

No. 98, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

☞ **Agents demandés.**

11 novembre 1887.—1m 1481

COMMANDEMENTS

A APPRENDRE.

Un seul Magasin te vendra
De bonnes marchandises seulement.

La Maison Blanche tu préfèreras
Pour ménager ton argent.

Chez D'Auteuil tu trouveras
Tout ce qu'il faut promptement.

Marchandises nouvelles tu verras
Achetées de bons fabricants.

L'assortiment tu apprécieras
En l'allant visiter souvent.

Tes amis tu encourageras
A y aller régulièrement.

Tes habits tu y achèteras
Afin de paraitre avantageusement.

Par ce moyen tu attireras
L'attention des gens connaissants.

Des avantages tu recevras
Plus que pour ton argent.

Chances sans pareilles on donnera
A tout le monde indistinctement.

Ces bons conseils apprendras
En les lisant quotidiennement.

Dans ta mémoire les graveras
Et apprendras à tes Enfants.

Ainsi tu leur ménageras
Des embarras assurément.

La place tu leur enseigneras
Pour qu'ils arrivent correctement.

Toi-même, jamais tu n'oublieras
Tous ces sages commandements.

124 RUE ST-JOSEPH 124

ST-ROCH.

Manteaux,

Dolmans,

et Pardeseus (Ulsters)

VENDUS A PRIX RÉDUITS.

Etoffes Nouvelles - - - Coupe Nouvelle.

BONS MANTEAUX, pesant, pour l'Hiver, $2.50 ou $2.36 net.

MANTEAUX EN ETOFFES Jersey pesant, (Braidés), depuis $4.50 ou $4.28 net.

PELISSES EN DRAP NOIR, depuis $7.50 ou $7.13 net.

PELISSES OU PARDESSUS (Ulsters) en drap de couleur, depuis $2.85 ou $3.70 net.

DOLMANS EN DRAP NOIR, depuis $6.00 ou $5.70 net.

MANTEAUX DOUBLÉS EN FOURRURES depuis $12.50 ou $11.88 net.

Parmi les marchandises ci-haut mentionnées se trouvent plusieurs nouveaux patrons en manteaux de Paris.

VENANT D'ETRE REÇU :

Fabrique supérieure en Peluche noire, pour Robes et Manteaux $3.35 ou $3.18 net, $4.50 ou $4.18 net.

Glover, Fry & Cie.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & Cie.

VENTE A L'ENCAN D'UN

STOCK DE PHARMACIE

MESSIEURS MAXHAM & CIE., vendront

Vendredi prochain, le 25 du courant,

A LA PHARMACIE DU

Dr J. M. McKAY & Cie.,

42½, rue la Fabrique, Haute-Ville,

Tout le stock comprenant :—Remèdes, parfumerie, marchandises de fantaisie, peignes, brosses, boutoilles, accessoires de pharmacie, etc., etc.,

Le tout vendu par lots et sans réserve, pour le bénéfice des créanciers.

La vente à 10 heures.

A. J. MAXHAM & CIE.,
22 novembre 1887. E. & C.

Vente a l'Encan du grand bloc McCord

MESSIEURS MAXHAM & CIE., ont reçu instruction de vendre à l'encan MERCREDI PROCHAIN, le 30 courant, à leur bureau, rue St-Pierre, le poste de commerce si bien connu sous le nom de BLOC McCORD, 231-233, rue St-Valier, comprenant une large maison en briques et en pierre, trois magasins, trois logements et une vaste salle de 30 pieds carrés. Le tout en parfait ordre.

La propriété ci-dessus, par sa position centrale comme poste de commerce, est une des plus avantageuses de la ville et commande l'attention. La façade a une étendue de 128 pieds sur 50 et 60 de profondeur.

On pourra se procurer toute information du prix de M. McCord ou de A. J. Maxham & Cie.

La vente aura lieu Mercredi, le 30 courant, à 10 heures A. M., au bureau de MM. Maxham & Cie., rue St-Pierre.

A. J. MAXHAM & CIE.,
22 novembre 1887. E. & C.

A VENDRE.

UN BON CHEVAL DE TRAVAIL, un sleigh pour la neige et un set de harnais au complet. Tout sera vendu à bon marché.

S'adresser à

ED. BROPHY,
56, rue St-Joachim.
24 novembre 1887.—2p 1542

FLUIDE DE BŒUF.

LE MEILLEUR POUR THÉ DE BŒUF.

LE SEUL EXTRAIT DE BŒUF qui convienne pour faire de la soupe JULIEN ou toute AUTRE SOUPE CLAIRE.

On peut faire une SOUPE MAGNIFIQUE RICHE ET PLEINE DE SAVEUR en UN INSTANT en y ajoutant de l'eau bouillante.

LYMAN, FILS & CIE.

Seuls Agents pour le Canada.

Medicaments nouvellement reçus a la PHARMACIE CENTRALE.

Jno. I. LaRoche & Cie.,

CHIMISTES ET PHARMACIENS,

No. 67, Rue St-Valier,

Huile de Foie de Morue de Norvège, strictement pure et garantie.
Pilules d'extrait de foie de morue simple et composé (ferrigineux).
Sirop d'iodure de fer (français), tonique inestimable pour les maladies scrofuleuses.
Pilules d'iodure de fer (françaises).
Maltine et ses préparations, hautement recommandées pour les affections de l'estomac et des poumons.

Le comptoir de prescriptions est sous le contrôle immédiat de M. J. J. LAROCHE, pharmacien licencié de plus de quinze années d'expérience.

On trouvera toujours, dans cette pharmacie, les préparations pharmaceutiques les plus récentes et les remèdes les plus nouveaux.

John J. LaRoche & Cie.

67, Rue St-ValierSaint-Sauveur.

1888

30ème Edition. Pour 1888-89.

—DE—

L'Almanach des Adresses Cherrier

Illustré et publié, comme par le passé, en Français et en Anglais.

L'EDITEUR DÉSIRANT QUE LA PUBLICATION du DIRECTORY se fasse au plus tard dans les derniers jours de Mai 1888, et comprenant de quelle utilité doit lui être le bon vouloir et l'appui de ses concitoyens et du public pour arriver à cette fin, fait savoir qu'il entend solliciter de suite les abonnements et les annonces à son travail. Il recevra aussi des maintenant et avec plaisir tous les renseignements ou corrections qu'on voudra bien lui donner dans le but de hâter et de faciliter autant que possible la publication du DIRECTORY.

La partie des mélanges (*miscellaneous matter*) contiendra en tout 65 gravures dont 17 nouvelles, dont voici la nomenclature : le Masonic Hall, le nouveau Palais de Justice, la Terrasse Frontenac-Dufferin, l'Eglise St-Jean, la Cathédrale Anglaise, le Château Haldimand, l'Eglise de N.-D. de la Victoire, le Girls High School, l'Académie des Freres des Ecoles Chrétiennes (a St-Roch), le Couvent des Ursulines, l'Institut Canadien, le Bon Pasteur, l'Hôpital Jeffery Hale, l'Hospice des Sœurs Grises, le Finlay Asylum, l'Académie de Musique et le Quebec Racket Court. Le tout coutant 170 dollars.

L'ALMANACH GENERAL DU COMMERCE (40 pages) est publié pour la première fois dans l'édition de 87-88, et qui fut si bien accueilli par le public, sera continué et augmenté.

LE NOM DES ANNONCEURS, *mais ceux-là seulement* seront mis en capital.

AUSSI :—UN GUIDE TOPOGRAPHIQUE DES RUES, de 10 pages, préparé d'après un plan nouveau, donnant la situation de tout edifice public ainsi que les intersections des rues et le numéro de telles intersections.

DANS LA PARTIE ALPHABETIQUE le nom de tous souscripteurs ou annonceurs sera mis en capital, mais pour tout renseignement excédant deux lignes après le nom il sera chargé 50c extra par chaque ligne.

DES CARTES D'AFFAIRES n'excédant pas six lignes en gros caractères noirs seront publiées à raison de $2.50 chacune.

TOUTE NOUVELLE IDEE dont on voudra bien faire part à l'Editeur dans le but d'améliorer et d'accroitre l'utilité de son travail, sera toujours reçue avec plaisir.

PRIX DES ANNONCES :—Au commencement du livre en papier de couleur, 1 page $15 ; ½ page $8 ; ¼ page $6 ; ⅛ page $5. A la fin du livre en papier blanc, 1 page $10 ; ½ page $6 ; ¼ page $5 ; ⅛ page $4.

Prix spéciaux pour annonces sur les plats intérieurs et extérieurs des couverts, pour annonces vis-à-vis ou après les noms.

☞ Prix de la souscription $1 et

L'Editeur,

A. R. CHERRIER,
Boite 107, Bureau de Poste,
RESIDENCE : 380, rue St-Jean.
16 novembre 1887.—0-0

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

W. E. BRUNET,

Pharmacien, de St-Sauveur,

FAILLI.

LE SOUSSIGNÉ DONNE AVIS PAR les présentes que le fonds de commerce et l'ameublement du magasin appartenant à cette succession seront vendus à l'encan, à tant dans la piastre, au magasin du failli, No. 64, rue St-Valier, St-Sauveur,

Vendredi, 25 Novembre 1887,

Fonds de commerce et ameublement—suivant l'inventaire $1414.46.

Les conditions seront données immédiatement avant la vente.

La vente commencera à 10 heures A. M.

HENRY A. BÉDARD,
Curateur.

G. R. GRENIER & CIE.,
Encanteurs.

HUILES A MOULINS

Extra pour machines, Lardine, huile rouge pour engins, Castor, Olive, machines à coudre, Colza, Cylindre, huile pour corroyeurs, de saindoux, etc. On ne garde que les meilleures huiles au bureau de la Cie. d'huiles de Montréal, 70 rue St-Pierse, Québec. Téléphone, No. 109.

11 nov. 1887.—12m. 1492

Aux familles difficiles !

50 Tinettes de Beurre

de qualité supérieure extra

— CHEZ —

J. B. M. DION,

EPICIER

No. 13, Côte Ste-Geneviève.

18 novembre 1887.—1a 1520

Rubans,

Broderies,

Garnitures de cheminées,

Mouchoirs en toile,

Mousselines carreautés,

Patrons de pantouffes,